
Comptes consolidés



Rapport annuel 2017

4	Bilan consolidé
6	État consolidé du résultat global
8	Tableau consolidé des variations des capitaux propres
10	Tableau consolidé des flux de trésorerie
12	1. Informations générales
12	2. Changements dans les principes et méthodes comptables
15	3. Résumé des principes et méthodes comptables
15	3.1 Principes de consolidation
16	3.2 Conversion des devises étrangères
16	3.3 Instruments financiers
19	3.4 Comptabilité de couverture
20	3.5 Contrats de location
21	3.6 Immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement)
21	3.7 Immobilisations incorporelles
22	3.8 Autres actifs
22	3.9 Dépréciation d'actifs
23	3.10 Provisions
24	3.11 Impôts
24	3.12 Avantages au personnel
25	3.13 Autres passifs
25	3.14 Capitaux propres
26	3.15 Produits et charges d'intérêts
26	3.16 Dividendes
26	3.17 Honoraires et commissions
26	3.18 Résultat de réévaluation ou de réalisation d'instruments financiers
27	3.19 Trésorerie et équivalents de trésorerie
27	4. Jugements et estimations utilisés dans la préparation des états financiers
27	5. Gestion des risques
27	5.1 Principes généraux
28	5.2 Comprehensive assessment – Asset Quality Review (AQR) & stress test
28	5.3 Risque de liquidité
33	5.4 Risque de marché
36	5.5 Risque de crédit
39	5.6 Risque de gestion de fortune
39	5.7 Risque opérationnel
40	5.8 Gestion du capital
41	6. Périmètre de consolidation
41	6.1 Liste des principales filiales de Banque Degroof Petercam au 31 décembre 2017
42	6.2 Liste des principales entreprises associées à Banque Degroof Petercam au 31 décembre 2017
42	6.3 Changements significatifs du périmètre de consolidation lors de cet exercice
42	6.4 Filiales immobilières non consolidées
43	6.5 Fusion Banque Degroof et Petercam : informations pro forma du résultat global 2015
44	6.6 Informations par pays
45	7. Annexes relatives au bilan consolidé
45	7.1 Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande
45	7.2 Actifs financiers détenus à des fins de transaction
46	7.3 Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

46	7.4 Actifs financiers disponibles à la vente
48	7.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit
48	7.6 Prêts et créances sur la clientèle
49	7.7 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance
50	7.8 Immobilisations corporelles et immeubles de placement
51	7.9 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition
53	7.10 Participations dans les entreprises mises en équivalence
54	7.11 Autres actifs
54	7.12. Passifs financiers détenus à des fins de transaction
54	7.13 Dettes envers les établissements de crédit
54	7.14 Dettes envers la clientèle
55	7.15 Dettes représentées par un titre
55	7.16 Dettes subordonnées
55	7.17 Provisions
56	7.18 Autres passifs
56	7.19 Impôts
57	7.20 Capitaux propres
58	7.21 Justes valeurs des instruments financiers
62	7.22 Transferts des actifs financiers
63	7.23 Compensation des actifs et passifs financiers
66	8. Annexes relatives au compte de résultats global consolidé
66	8.1 Produits et charges d'intérêts
66	8.2 Dividendes perçus
67	8.3 Commissions perçues et versées
67	8.4 Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction
68	8.5 Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats
68	8.6 Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats
69	8.7 Autres résultats opérationnels nets
69	8.8 Frais de personnel
70	8.9 Frais généraux et administratifs
70	8.10 Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles
70	8.11 Dépréciations nettes sur actifs
71	8.12 Charge d'impôts
72	8.13 Autres éléments du résultat global
73	9. Droits et engagements
73	9.1 Actifs en dépôt à découvert
73	9.2 Droits et engagements de crédit
73	9.3 Garanties données et reçues
74	10. Avantages au personnel et autres rémunérations
74	10.1 Autres avantages à long terme
74	10.2 Avantages postérieurs à l'emploi
78	10.3 Paiements en actions
80	11. Parties liées
83	12. Événements postérieurs à la clôture
85	Émoluments du commissaire
86	Rapport du commissaire

Bilan consolidé

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Actif				
Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	7.1	3.191.899	1.789.612	2.061.222
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7.2	132.368	110.235	114.325
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	7.3	893.350	1.740.918	829.861
Actifs financiers disponibles à la vente	7.4	1.195.166	1.431.390	2.101.471
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7.5	221.999	157.192	350.482
Prêts et créances sur la clientèle	7.6	1.916.135	1.690.640	1.678.708
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	7.7	80.726	115.306	125.701
Immobilisations corporelles	7.8	84.912	86.460	76.617
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	7.9	368.843	385.454	394.664
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7.10	146	183	13.527
Actifs d'impôts courants		10.553	5.820	9.455
Actifs d'impôts différés	7.19	7.985	9.134	10.603
Autres actifs	7.11	151.273	139.064	132.161
Total de l'actif		8.255.355	7.661.408	7.898.797

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Passif				
Dettes		7.315.541	6.762.497	6.996.257
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	7.12	158.234	134.719	142.401
Dettes envers les établissements de crédit	7.13	164.487	117.086	156.596
Dettes envers la clientèle	7.14	6.730.634	6.238.233	6.408.182
Dettes représentées par un titre	7.15	0	0	3.000
Provisions	7.17	67.852	80.983	80.274
Passifs d'impôts courants		27.221	48.807	40.740
Passifs d'impôts différés	7.19	11.394	11.867	17.588
Autres passifs	7.18	155.719	130.802	147.476
Capitaux propres		939.814	898.911	902.540
Capital souscrit	7.20	34.212	34.212	34.212
Primes d'émission	7.20	420.553	420.553	420.925
Réserves et report à nouveau	7.20	445.523	434.961	385.334
Réserves de réévaluation	7.20	(3)	(1.771)	(231)
Actions propres (-)	7.20	(47.604)	(47.605)	(45.956)
Résultat net de la période	7.20	86.460	57.877	107.643
Intérêts minoritaires		673	684	613
Total du passif		8.255.355	7.661.408	7.898.797

État consolidé du résultat global¹

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Produits d'intérêts	8.1	53.748	51.385	65.614
Charges d'intérêts	8.1	(11.996)	(6.051)	(9.501)
Dividendes	8.2	2.931	5.950	5.274
Commissions perçues	8.3	526.522	468.954	469.775
Commissions versées	8.3	(151.553)	(137.030)	(140.415)
Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction	8.4	22.066	23.366	19.419
Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	8.5	(2.862)	(1.544)	(3.196)
Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	8.6	8.660	9.990	67.623
Autres résultats opérationnels nets	8.7	20.637	20.961	(15.540)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		(351)	63	266
Produit net		467.802	436.044	459.319
Frais de personnel	8.8	(194.116)	(180.284)	(191.079)
Frais généraux et administratifs	8.9	(135.746)	(145.706)	(110.924)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	8.10	(21.893)	(21.542)	(12.543)
Dépréciations nettes sur actifs	8.11	(7.702)	(7.467)	(21.587)
Résultat avant impôts		108.345	81.045	123.186
Charge d'impôts	8.12	(21.883)	(23.160)	(15.564)
Bénéfice net		86.462	57.885	107.622
Effet des réestimations sur régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	8.13	1.012	(2.754)	10.993
Total des autres éléments du résultat global² ne pouvant pas être reclassés ultérieurement en bénéfice net		1.012	(2.754)	10.993
Réévaluation à la juste valeur – Actifs financiers disponibles à la vente	8.13	4.002	2.740	(68.993)
Écarts de conversion	8.13	(3.247)	(1.526)	1.963
Total des autres éléments du résultat global² qui pourront être reclassés ultérieurement en bénéfice net		755	1.214	(67.030)
Résultat global total		88.229	56.345	51.585

¹ La situation 31/12/2015 couvre une période d'une durée totale de 15 mois.

² Gains et pertes non réalisés comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts.

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Bénéfice net attribuable aux		86.462	57.885	107.622
actionnaires de la société mère		86.460	57.877	107.643
intérêts minoritaires		2	8	(21)
Résultat global total attribuable aux		88.229	56.345	51.585
actionnaires de la société mère		88.229	56.337	51.605
intérêts minoritaires		0	8	(20)

Tableau consolidé des variations des capitaux propres

	Capital	Primes d'émission	Réserves et report à nouveau	Réserves de réévaluation
Solde au 30.09.2014	47.491	153.921	339.806	55.598
Plans d'options en cours	0	641	0	0
Réduction de capital	(15.779)	(57.681)	(83.446)	0
Transactions sur actions propres	0	0	0	0
Dividendes versés	0	0	(44.101)	0
Transactions avec les minoritaires	0	0	3.469	0
Affectation du résultat précédent	0	0	84.380	0
Résultat net de la période	0	0	0	0
Réévaluation à la juste valeur	0	0	0	(57.997)
Regroupement d'entreprises	2.500	324.044	85.226	0
Écarts de conversion	0	0	0	0
Solde au 31.12.2015	34.212	420.925	385.334	(2.399)
Plans d'options en cours	0	44	0	0
Transactions sur actions propres	0	(416)	0	0
Dividendes versés	0	0	(57.910)	0
Transactions avec les minoritaires	0	0	(106)	0
Affectation du résultat précédent	0	0	107.643	0
Résultat net de la période	0	0	0	0
Réévaluation à la juste valeur	0	0	0	(14)
Écarts de conversion	0	0	0	0
Solde au 31.12.2016	34.212	420.553	434.961	(2.413)
Transactions sur actions propres	0	0	0	0
Dividendes versés	0	0	(47.315)	0
Transactions avec les minoritaires	0	0	0	0
Affectation du résultat précédent	0	0	57.877	0
Résultat net de la période	0	0	0	0
Réévaluation à la juste valeur	0	0	0	5.011
Écarts de conversion	0	0	0	0
Solde au 31.12.2017	34.212	420.553	445.523	2.598

(en milliers EUR)

Écarts de conversion	Actions propres	Résultat net de la période	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
209	(55.008)	84.380	626.397	633	627.030
0	0	0	641	0	641
0	5.796	0	(151.110)	0	(151.110)
0	3.256	0	3.256	0	3.256
0	0	0	(44.101)	(22)	(44.123)
0	0	0	3.469	22	3.491
0	0	(84.380)	0	0	0
0	0	107.643	107.643	(21)	107.622
0	0	0	(57.997)	(3)	(58.000)
0	0	0	411.770	0	411.770
1.959	0	0	1.959	4	1.963
2.168	(45.956)	107.643	901.927	613	902.540
0	0	0	44	0	44
0	(1.649)	0	(2.065)	0	(2.065)
0	0	0	(57.910)	0	(57.910)
0	0	0	(106)	63	(43)
0	0	(107.643)	0	0	0
0	0	57.877	57.877	8	57.885
0	0	0	(14)	0	(14)
(1.526)	0	0	(1.526)	0	(1.526)
642	(47.605)	57.877	898.227	684	898.911
0	1	0	1	0	1
0	0	0	(47.315)	0	(47.315)
0	0	0	0	(13)	(13)
0	0	(57.877)	0	0	0
0	0	86.460	86.460	2	86.462
0	0	0	5.011	0	5.011
(3.243)	0	0	(3.243)	0	(3.243)
(2.601)	(47.604)	86.460	939.141	673	939.814

Tableau consolidé des flux de trésorerie¹

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Bénéfice net		86.462	57.885	107.622
Éléments non monétaires inclus dans le bénéfice net et autres ajustements :		42.282	42.456	70.739
Impôts et impôts différés	8.12	21.883	23.160	15.564
Résultat provenant des entreprises associées, net des dividendes perçus		351	1.028	513
Charges des rémunérations fondées sur les actions		0	44	641
Profits ou pertes de change latents et écarts de conversion		251	(28)	0
Réductions de valeur et amortissements sur immobilisations (in)corporelles	7.8/7.9	28.668	23.697	22.753
Variations des provisions	7.17	(12.669)	663	17.855
Pertes (gains) nets sur investissements		237	(1.979)	(262)
Autres ajustements		3.561	(4.129)	13.675
Variation des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles :		(92.564)	(417.153)	(823.311)
Actifs détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur		825.492	(906.953)	257.821
Prêts et créances		(1.727.091)	84.362	(1.213.462)
Prêts et titres disponibles à la vente		240.926	672.112	(584.728)
Autres actifs		(22.092)	(14.673)	(3.554)
Passifs détenus à des fins de transaction		23.548	(7.695)	(27.968)
Dettes envers les établissements de crédit		58.942	26.525	(105.885)
Dettes envers la clientèle		475.846	(156.599)	796.456
Emprunts obligataires		0	0	(1)
Autres passifs		31.865	(114.232)	58.010
Impôts payés sur le résultat		(51.330)	(8.661)	(48.600)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles (A)		(15.150)	(325.473)	(693.550)
Acquisition de filiales, coentreprises et entreprises associées, nette de la trésorerie acquise (y compris une augmentation de participation)	6	0	0	1.134.412
Cession de filiales, coentreprises et entreprises associées, nette de la trésorerie cédée (y compris une diminution de participation)	6	50	12.483	0
Acquisition d'immobilisations (in)corporelles		(12.490)	(19.890)	(14.730)
Vente d'immobilisations (in)corporelles		545	396	422
Acquisition de titres détenus jusqu'à l'échéance		(7.041)	0	(12.363)
Produits des cessions et des remboursements de titres détenus jusqu'à l'échéance		40.825	10.000	60.173
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement (B)		21.889	2.989	1.167.914
Dividendes payés		(47.326)	(57.910)	(44.123)
Achat ou vente d'actions propres		0	(2.065)	9.052
Entrées provenant de l'émission ou sorties provenant du remboursement de dettes subordonnées	7.16	0	0	(39.500)
Entrées provenant de l'émission de nouvelles actions, sorties provenant du rachat d'actions ou autres variations de capital		0	0	(156.906)
Autres financements		0	0	(3.017)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement (C)		(47.326)	(59.975)	(234.494)
Effets des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (D)		(5.742)	727	9.244

¹ La situation 31.12.2015 couvre une période d'une durée totale de 15 mois.

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)		(46.329)	(381.732)	249.114
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		481.056	862.788	613.674
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		434.727	481.056	862.788

Informations complémentaires

Intérêts perçus		75.030	63.662	83.267
Dividendes perçus		2.931	5.950	5.274
Intérêts versés		(41.472)	(32.900)	(36.666)

Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

		434.727	481.056	862.788
Caisse et soldes avec les banques centrales	7.1	30.730	34.663	22.803
Comptes et prêts à vue auprès des établissements de crédit	7.1	272.305	389.180	489.624
Prêts et avances aux établissements de crédit	7.5	131.692	57.213	350.361
Dont indisponible		0	0	0

1 Informations générales

L'Arrêté Royal du 5 décembre 2004 impose aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement, qu'ils soient cotés ou non, d'établir leurs comptes consolidés sur la base des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'Union européenne, à partir de l'exercice comptable commençant le 1^{er} janvier 2006 ou après cette date. C'est pourquoi les états financiers consolidés de Banque Degroof Petercam sont préparés conformément aux normes IFRS en vigueur au 31 décembre 2017 au sein de l'Union européenne.

Par contre, comme Banque Degroof Petercam n'a aucun titre de capitaux propres ou d'emprunts négocié ou en cours d'émission sur un marché public de valeurs mobilières, les normes IFRS 8 ('Segments opérationnels') et IAS 33 ('Résultat par action') ne sont pas appliquées conformément à leur champ d'application.

C'est également pour cette raison que Banque Degroof Petercam ne communique pas d'informations intermédiaires au marché et par conséquent, n'a qu'une seule date de reporting, celle correspondant à sa date de clôture annuelle.

En 2015, Banque Degroof Petercam a changé la date de clôture de l'exercice social pour le faire courir du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Précédemment, l'exercice social couvrait la période du 1^{er} octobre au 30 septembre. À titre exceptionnel, l'exercice commencé le 1^{er} octobre 2014 s'est terminé le 31 décembre 2015, soit un exercice d'une durée totale de 15 mois. Par conséquent, certains montants présentés dans les états financiers ne sont pas directement comparables puisque l'exercice 2015 couvre une période plus longue que les autres exercices présentés. Suite à la fusion et conformément aux normes IFRS, le résultat de l'exercice 2015 reprend trois mois de résultat de la nouvelle entité Banque Degroof Petercam et douze mois de résultats de la Banque Degroof.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros à moins qu'il en soit spécifié autrement.

2 Changements dans les principes et méthodes comptables

Les normes IFRS (amendées) suivantes sont d'application pour la première fois sur le présent exercice :

- amendements à l'IAS 12 'Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes' ;
- amendements à l'IAS 7 'Initiative concernant les informations à fournir'.

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas d'incidence significative sur le résultat et les capitaux propres de la Banque Degroof Petercam, ni sur la présentation des états financiers.

Parmi les normes ou amendements de norme publiés par l'IASB (International Accounting Standards Board) en date du 31 décembre 2017, ceux repris ci-après entrent en vigueur lors d'exercices comptables ultérieurs :

DOCUMENTS ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE :

- IFRS 9 'Instruments financiers' et amendements subséquents, applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date ;
- IFRS 15 'Produits provenant de contrats avec les clients' et amendements subséquents, applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date ;
- IFRS 16 'Contrats de location', applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2019 ou après cette date ;
- amendements à l'IFRS 4 'Appliquer la norme IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 Contrats d'assurance', applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date.

DOCUMENTS PAS ENCORE ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE :

- amendements à l'IFRS 2 'Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions', applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date ;
- modifications diverses 'Améliorations des normes IFRS (2014-2016)', applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2017 (une modification) ou 1^{er} janvier 2018 (les autres modifications), ou après cette date ;

- modifications diverses 'Améliorations des normes IFRS (2015-2017)', applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2019 ou après cette date ;
- amendements à l'IAS 40 'Transferts d'immeubles de placement', applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date ;
- IFRIC 22 'Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée', applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date ;
- amendements à l'IFRS 9 'Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative', applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2019 ou après cette date ;
- amendements à l'IAS 28 'Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises', applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2019 ou après cette date ;
- IFRIC 23 'Incertitude relative aux traitements fiscaux', applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2019 ou après cette date ;
- IFRS 17 'Contrats d'assurance', applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2021 ou après cette date.

Banque Degroof Petercam appliquera les textes précités lors de leur entrée en vigueur.

L'IFRS 9 (qui vise à substituer les exigences de l'IAS 39 'Instruments financiers : comptabilisation et évaluation') introduit de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation des actifs et passifs financiers, un modèle unique de dépréciation fondé sur les pertes attendues et une approche substantiellement réformée de la comptabilité de micro-couverture.

- **Classement et évaluation des instruments financiers** : conformément à IFRS 9, les actifs financiers sont classés et évalués suivant le modèle économique de gestion de ces actifs et suivant les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument. Banque Degroof Petercam a déterminé ces modèles d'entreprise à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés pour atteindre un objectif commercial spécifique. Sur base des modèles économiques de gestion définis par Banque Degroof Petercam et l'analyse des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, les actifs financiers dans le champ d'application de l'IFRS 9 ont été classés dans les catégories suivantes :

Actifs financiers comme étant évalués :

- au coût amorti (le modèle de gestion consiste à détenir l'actif afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements liés au principal et d'intérêts sur le principal),
- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (modèle de gestion est de détenir l'instrument afin de collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs, et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements liés au principal et d'intérêts sur le principal) ou,
- à la juste valeur par le résultat (actifs financiers qui ne sont pas éligibles à un classement au coût amorti ou, dans la catégorie valeur de marché par le biais des autres éléments du résultat global).

L'application de l'IFRS 9 entraînera un glissement du portefeuille-titres 'disponibles à la vente' vers 'au coût amorti'. Banque Degroof Petercam a utilisé les dispositions transitoires relatives au classement et à l'évaluation afin d'annuler la désignation antérieure d'actifs financiers comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat. Pour les placements dans des instruments de capitaux propres (qui ne sont pas détenus à des fins de transaction), l'IFRS 9 permet (choix irrévocable lors de la comptabilisation initiale) de classer ces instruments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. À la date de première application, Banque Degroof Petercam utilisera cette option. En ce qui concerne les passifs financiers, l'implémentation de l'IFRS 9 n'entraînera pas, pour Banque Degroof Petercam, de changements découlant des critères de classement et d'évaluation de ces instruments. En matière de résultats et de capitaux propres, Banque Degroof Petercam ne s'attend pas à une incidence matérielle des changements introduits par l'IFRS 9. Toutefois, une certaine volatilité liée aux instruments évalués obligatoirement à la juste valeur par le résultat, est susceptible d'affecter les résultats. À l'ouverture, l'impact attendu des changements liés aux nouveaux critères de classement et d'évaluation des instruments est estimé à une diminution des capitaux propres d'un montant de EUR 2 millions.

- **Dépréciation** : IFRS 9 procède à une refonte du modèle de dépréciation, fondé dorénavant sur les pertes 'attendues' plutôt que sur les pertes 'subies' comme le prévoit l'IAS 39. Ce nouveau modèle vise à comptabiliser plus rapidement les pertes de valeur et nécessite de disposer d'une quantité importante d'informations incluant des données historiques et actuelles, et des perspectives de facteurs macro-économiques. Ce modèle s'applique principalement aux crédits, aux instruments de dette évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux engagements de prêts et aux garanties financières émises. Les pertes attendues sont une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit sur la durée de vie attendue d'un instrument financier. Le calcul de ces pertes se base, entre autres, sur les paramètres suivants : la probabilité de défaut ('PD'), la perte en cas de défaut ('LGD'), le montant de l'exposition (comptable résiduelle) en cas de défaut ('EAD') et le taux d'actualisation. Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés. Les actifs financiers sont classés sur base de l'ampleur de la détérioration de crédit depuis leur comptabilisation initiale en trois catégories :
 - catégorie 1 (comptabilisation initiale : 'performing') : la dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues sur la durée de vie résultant de risques de défauts dans les 12 mois suivant la date de clôture ;
 - catégorie 2 (hausse significative du risque de crédit : 'under-performing') : la dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues sur toute la durée de vie de l'instrument financier ;
 - catégorie 3 (actifs financiers en souffrance pour lesquels il existe des preuves objectives de défaillance à la date de clôture : 'non-performing') : la dépréciation est évaluée à la différence entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable attendue.

Pour apprécier la détérioration du risque de crédit, Banque Degroof Petercam compare le risque de défaillance à la date de reporting et à la comptabilisation initiale de l'actif financier. Afin de classer ses expositions de crédit, Banque Degroof Petercam a décidé de mettre en place un modèle de scoring interne évoluant sur base d'événements de crédits pour ses portefeuilles de crédit. En ce qui concerne les instruments de dette, les ratings externes d'agence sont principalement utilisés et Banque Degroof Petercam fera usage de l'exception relative au risque de crédit faible. En ce qui concerne les impacts chiffrés à l'ouverture, Banque Degroof Petercam s'attend à une augmentation brute des provisions pour pertes de valeur de l'ordre de EUR 1 million et à une diminution nette de ses capitaux propre d'environ EUR 0,3 million.

- **Comptabilité de couverture** : Banque Degroof Petercam (qui n'applique pas les dispositions de comptabilité de couverture d'IAS 39) envisage d'utiliser les nouvelles dispositions de l'IFRS 9 en termes de comptabilité de micro-couverture pour couvrir la valeur du risque de taux. Cette décision concernera les instruments financiers désignés, en IAS 39, comme évalué à la juste valeur par le biais du résultat.

L'IFRS 15 'Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients' remplacera les normes IAS 11 'Contrats de construction' et IAS 18 'Produits des activités ordinaires' ainsi que les interprétations qui y sont associées. Cette nouvelle norme s'applique à tous les contrats conclus avec des clients (à l'exception de ceux entrant dans le champ d'application des normes relatives aux instruments financiers, aux contrats d'assurance et aux contrats de location) et introduit un modèle unique (décliné en cinq étapes) afin d'identifier les obligations de prestation et de déterminer quand comptabiliser les produits des activités ordinaires, et pour quel montant. Bien que les nouveaux principes de l'IFRS 15 puissent entraîner une modification des modalités de reconnaissance de certains revenus, celles-ci n'entraîneront pas, au vu des activités principales du groupe, d'effets importants sur ses résultats et son bilan.

L'IFRS 16 est appelée à remplacer l'IAS 17 'Contrats de location'. Le changement le plus important, qu'apporte l'IFRS 16, est que la plupart des contrats de location seront portés au bilan des preneurs. La nouvelle norme abandonne pour ceux-ci la classification des contrats de location en contrats de location simple ou contrats de location-financement, en traitant tous les contrats (avec deux exceptions) comme des contrats de location-financement. Ce qui implique, pour le preneur, de comptabiliser au bilan la plupart des contrats de location sous forme d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'un passif locatif. En ce qui concerne la comptabilité du bailleur, de nombreux aspects prévus par l'IAS 17 sont repris par l'IFRS 16. L'analyse de la norme et l'identification de ses impacts potentiels est en cours de réalisation.

Pour les autres textes précités, Banque Degroof Petercam ne s'attend pas à des effets significatifs lors de leur application.

3 Résumé des principes et méthodes comptables

Dans les principes et méthodes comptables décrits ci-après, il faut entendre par 'gains et pertes comptabilisés en fonds propres', ceux qui doivent être spécifiquement repris en autres éléments du résultat global conformément aux normes IFRS.

3.1 Principes de consolidation

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés reprennent les comptes de la société mère et de ses filiales qui dépassent un seuil de matérialité. Les filiales désignent toute entreprise contrôlée par Banque Degroof Petercam, c'est-à-dire les entités sur lesquelles la Banque est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec les filiales et a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur ces filiales. Quant au seuil de matérialité, il est basé sur l'analyse de divers critères dont la part dans les fonds propres consolidés, la part dans le résultat consolidé ainsi que la part dans le total bilantaire consolidé.

Les filiales sont consolidées selon la méthode d'intégration globale à partir de la date de transfert du contrôle effectif à Banque Degroof Petercam et sortent du périmètre de consolidation à la date de cessation de ce contrôle. Les comptes de la maison mère et des filiales sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires au travers de retraitements si nécessaire. Les soldes, les transactions, les produits et charges intra-groupe sont éliminés.

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux.

PARTENARIATS

Les partenariats désignent toute entreprise dont Banque Degroof Petercam a un contrôle conjoint de manière directe ou indirecte, c'est-à-dire qu'aucune décision concernant les activités pertinentes ne peut se prendre sans l'accord unanime des parties partageant le contrôle.

Si ces derniers sont supérieurs au seuil de matérialité, ils sont comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence pour les partenariats définis comme étant des coentreprises (entreprises dans lesquelles le contrôle conjoint donne des droits sur l'actif net de celles-ci) ou selon la méthode d'intégration de la quote-part d'intérêt dans les actifs et dettes, produits et charges pour les partenariats définis comme étant des entreprises communes (entreprises dans lesquelles le contrôle conjoint donne des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs, relatifs à celles-ci), à partir de la date de détention du contrôle conjoint et ne seront plus comptabilisés de la sorte à la date de cession du contrôle conjoint. Le seuil de matérialité est basé sur l'analyse de divers critères dont la part dans les fonds propres consolidés, la part dans le résultat consolidé ainsi que la part dans le total bilantaire consolidé.

Les comptes du partenariat sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires, moyennant des retraitements si nécessaire, à celles de la maison mère du groupe.

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises associées désignent toute entreprise dans laquelle Banque Degroof Petercam exerce une influence notable, c'est-à-dire le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle sans toutefois posséder le contrôle ou le contrôle conjoint sur ces politiques.

Si ces dernières sont supérieures au seuil de matérialité, elles sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence à partir de la date de détention de l'influence notable et ne seront plus comptabilisées de la sorte à la date de cession de cette influence notable. Le seuil de matérialité est basé sur l'analyse de divers critères dont la part dans les fonds propres consolidés, la part dans le résultat consolidé ainsi que la part dans le total bilantaire consolidé.

Les comptes de l'entreprise associée sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires, moyennant des retraitements si nécessaire, à celles de la maison mère du groupe.

3.2 Conversion des devises étrangères

CONVERSION DES COMPTES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Lors de la consolidation, les bilans des entités dont la devise fonctionnelle est différente de celle de Banque Degroof Petercam (EUR), sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice comptable.

Par contre, les comptes de résultats et les tableaux de flux de trésorerie de ces mêmes entités sont convertis au taux de change moyen de la période couverte.

Les différences de change issues de ces conversions sont imputées dans les fonds propres.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'une entreprise étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de cette entité et par conséquent, ils sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice comptable. Les différences de change résultant de ces conversions sont imputées dans les fonds propres.

En cas de cession des entités susmentionnées, les différences de change comptabilisées en fonds propres sont incluses dans le calcul de la plus ou moins value et donc, comptabilisées en compte de résultats.

CONVERSION DES TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en devises étrangères au sein des comptes individuels des entités de Banque Degroof Petercam sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice comptable générant une différence de change qui est comptabilisée en compte de résultats.

Les postes non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis au taux de change à la date de clôture de l'exercice comptable. La différence de change issue de cette conversion s'impute en fonds propres ou en résultat en fonction de l'affectation comptable de l'élément visé. Les autres postes non monétaires sont évalués au taux de change historique, c'est-à-dire au taux de change en vigueur à la date de transaction.

3.3 Instruments financiers

3.3.1 Date de comptabilisation des instruments financiers

Tous les dérivés ainsi que tous les achats ou ventes de titres en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison du titre dans le délai défini généralement par la réglementation ou par une convention sur le marché concerné, sont comptabilisés à la date de transaction. Les créances et les dépôts sont reconnus à la date de règlement.

3.3.2 Compensation

Un actif et un passif financiers sont compensés si et seulement si Banque Degroof Petercam a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif de manière simultanée.

3.3.3 Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs ou passifs financiers acquis ou assumés principalement en vue d'une vente ou d'un rachat à court terme, ou faisant partie d'un portefeuille d'instruments financiers qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Ces actifs ou passifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur (hors coûts de transactions imputés directement en résultat) et, par la suite, réévalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat dans la rubrique 'Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction'. Les intérêts perçus ou payés sur les instruments non dérivés sont comptabilisés sous les rubriques 'Produits ou charges d'intérêts'. Les dividendes reçus sont inclus dans les revenus 'Dividendes'.

Tous les instruments financiers dérivés ayant une valeur de remplacement positive (négative) sont considérés comme des actifs (passifs) financiers détenus à des fins de transaction, à l'exception des dérivés qualifiés d'instruments de couverture. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont enregistrés pour leur juste valeur à l'origine de l'opération et, ultérieurement, évalués à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur, intérêts courus inclus, sont comptabilisées dans la rubrique 'Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction'.

3.3.4 Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

La désignation d'actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (ou option de juste valeur) s'effectue lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier et dans le respect des critères d'utilisation suivants :

- cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée 'mismatch comptable') qui surviendrait si elle n'était pas utilisée ; ou
- un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux est géré, et sa performance est évaluée, sur base de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissements dûment documentée ; ou
- l'instrument financier contient un dérivé incorporé non étroitement lié.

Le choix de l'option de juste valeur est irréversible dès l'entrée de l'actif ou du passif dans le bilan.

Cette catégorie a les mêmes règles d'évaluation que celles appliquées à la catégorie 'Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction'.

Les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont évalués de la même manière que les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Les mêmes rubriques que celles définies pour les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont utilisées pour la reconnaissance des intérêts et dividendes. Par contre, les variations de juste valeur sont comptabilisées dans la rubrique 'Résultat net sur instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats'.

3.3.5 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés avec des paiements fixés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, ultérieurement, évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif corrigé d'éventuelles pertes de valeurs.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Le coût amorti établi selon la méthode du taux d'intérêt effectif est calculé en tenant compte, s'ils sont significatifs, des primes et des décotes ainsi que des commissions et coûts de transaction qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif est porté au compte de résultats dans la rubrique 'Produits d'intérêts'. Les montants de dépréciation sont comptabilisés en résultat dans la rubrique 'Dépréciations'.

Les prêts et créances regroupent principalement les prêts et créances interbancaires et ceux à la clientèle.

3.3.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixés ou déterminables et à échéance fixée que Banque Degroof Petercam a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés initialement à leur juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, par la suite, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, après déduction éventuelle d'une dépréciation pour perte de valeur.

L'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif est porté au compte de résultats dans la rubrique 'Produits d'intérêts'. Les montants des dépréciations sont comptabilisés en résultat dans la rubrique 'Dépréciations'.

3.3.7 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou qui n'entrent pas dans l'une des catégories précitées. Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, par la suite, réévalués à leur juste valeur. Toutes les fluctuations de la juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la réalisation ou d'une perte de valeur de ces actifs, les résultats de réévaluation cumulés, préalablement comptabilisés en capitaux propres, sont reconnus en résultat sous la rubrique 'Résultat net sur instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats' ou, pour les dépréciations sous la rubrique 'Dépréciations'.

Les revenus, pour les instruments porteurs d'intérêts, comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inclus dans la rubrique 'Produits d'intérêts'. Les dividendes reçus sont inclus dans le compte 'Dividendes'.

Les actifs disponibles à la vente regroupent principalement les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats, de la catégorie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ainsi que de la catégorie des prêts et créances.

3.3.8 Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers comprennent toutes les autres dettes financières subordonnées ou non (à l'exception des dérivés) qui ne sont pas classées comme détenues à des fins de transaction ou comme désignées à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Les autres passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, par la suite, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts courus (y compris tout écart entre le montant net reçu et la valeur de remboursement) sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif en résultat dans la rubrique 'Charges d'intérêts'.

3.3.9 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché, sur le marché principal ou sur le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. La juste valeur d'un passif reflète l'effet du risque de non-exécution.

La juste valeur est déterminée à partir de prix cotés sur un marché actif (cotations établies par une Bourse, un courtier ou toute autre source reconnue par les investisseurs). Lorsqu'il n'existe pas de marché ou que les prix de marché ne sont pas disponibles, des techniques de valorisation sont utilisées afin d'estimer, à la date d'évaluation, la juste valeur sur base des conditions actuelles de marché. Ces techniques font appel à un maximum de données de marché observables, à des méthodes de calcul couramment utilisées ainsi qu'à toute une série d'autres facteurs tels la valeur temps, le risque de crédit et le risque de liquidité. La juste valeur estimée par ces techniques est donc affectée par les données retenues. Les techniques d'évaluation comprennent notamment les méthodes d'actualisation des flux de trésorerie, la référence à la valeur de marché d'autres instruments comparables, les modèles de valorisation des options et d'autres modèles de valorisation appropriés.

Lors de sa comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier est le prix de la transaction (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue) à moins qu'une autre juste valeur puisse être attestée par un cours sur un marché actif pour le même instrument ou sur base d'une technique de valorisation qui repose uniquement sur des données de marché observables.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers, la Banque utilise principalement les modes de valorisation suivants :

MARCHÉ ACTIF

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur par référence aux prix cotés sur un marché actif lorsqu'ils sont aisément et régulièrement disponibles, en tenant compte de critères tels que le volume des transactions ou les transactions récentes. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés (futures et options).

Pour les dérivés de gré à gré tels les swaps de taux d'intérêts, les options et les contrats de change, leur valorisation est réalisée par des modèles largement reconnus (méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs, modèle de Black and Scholes, etc.) qui utilisent des données de marché observables.

La valorisation de ces dérivés inclut une correction pour le risque de crédit (CVA – Credit Value Adjustment ; DVA – Debit Value Adjustment). L'ajustement CVA consiste à adapter la juste valeur des dérivés afin de tenir compte de la solvabilité de la contrepartie dans leur valorisation. De même, l'ajustement DVA reflète l'effet de la qualité de crédit de Banque Degroof Petercam sur la valorisation des dérivés.

Pour les valorisations qui utilisent les cours 'milieu de marché' comme base d'établissement de la juste valeur, un ajustement de cours est appliqué, par position de risque, aux positions nettes ouvertes en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon le cas.

ABSENCE DE MARCHÉ ACTIF

La plupart des dérivés sont traités sur des marchés actifs. Lorsque le prix d'une transaction dans un marché inactif ne correspond pas à la juste valeur d'autres transactions observables sur ce marché pour le même instrument ou à la valorisation avec un modèle interne fondé sur des données observables de marché, cette différence est comptabilisée directement en résultat.

Par contre, si cette différence (appelée communément 'Day 1 profit and loss') est générée par un modèle de valorisation dont tous les paramètres ne proviennent pas de données de marché observables, elle est soit étalée en résultat sur la durée de vie de la transaction, soit différée jusqu'au moment où l'instrument

est décomptabilisé. Dans tous les cas, la différence non encore reconnue est comptabilisée immédiatement en résultat si les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou si la juste valeur peut être déterminée par référence à un prix coté sur un marché actif impliquant le même instrument. Pour toutes les transactions, la méthode appropriée pour reconnaître cette différence en résultat est déterminée individuellement.

ABSENCE DE MARCHÉ ACTIF – INSTRUMENTS DES CAPITAUX PROPRES (ACTIONS NON COTÉES)

En absence de prix de transaction récente réalisée dans des conditions normales de marché, la juste valeur des actions non cotées est estimée à partir de techniques de valorisation reconnues comme la méthode de l'actualisation des flux futurs, la méthode de l'application de multiples boursiers de sociétés comparables et la méthode patrimoniale.

La valeur comptable des instruments financiers à court terme correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

3.3.10 Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est défini comme une composante d'un instrument composé qui inclut à la fois un instrument financier dérivé et un contrat hôte non dérivé.

Un dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé comme un dérivé lorsque :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte ;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé ;
- l'instrument hybride (composé) n'est pas détenu à des fins de transaction.

Ce dérivé (incorporé) est évalué à la juste valeur par le compte de résultats comme un dérivé autonome.

Le contrat hôte est comptabilisé et évalué suivant les principes de la catégorie à laquelle il appartient.

Pour autant que la séparation du dérivé incorporé soit autorisée (voir ci-avant), l'intégralité du contrat hybride peut être désignée comme un actif ou passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultats. En revanche, s'il n'est pas possible d'évaluer séparément le dérivé incorporé, l'intégralité du contrat hybride doit être désignée comme un actif ou passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

3.3.11 Décomptabilisation des instruments financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ; ou
- la Banque a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif financier. Si la Banque ne transfère ni ne garde substantiellement tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier, celui-ci est décomptabilisé si le contrôle de l'actif financier n'est pas conservé. Dans le cas contraire, la Banque maintient au bilan l'actif financier dans la mesure de son implication dans cet actif.

Un passif financier est décomptabilisé si ce passif est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est annulée ou arrive à expiration.

3.4 Comptabilité de couverture

Les opérations de couverture visent à réduire ou éliminer l'exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêts ou de prix au travers d'instruments financiers dérivés ou non dérivés. Pour qualifier une opération pour la comptabilité de couverture et mettre en place la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, il faut que les conditions suivantes soient respectées :

- rédiger une documentation formalisée sur l'instrument de couverture et sur le sous-jacent à couvrir décrivant la relation de couverture, la stratégie et la nature du risque couvert ainsi que les modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation ;
- démontrer que la couverture sera efficace pour compenser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert lors de sa mise en place et au cours des exercices ultérieurs ;
- avoir la possibilité de mesurer l'efficacité de la couverture de manière fiable ; et
- mesurer l'efficacité de la couverture de façon continue (tests d'efficacité rétrospectifs et prospectifs) au minimum à chaque clôture comptable jusqu'à l'échéance de la couverture.

Annexes aux comptes consolidés

Le traitement comptable des opérations de couverture dépend de leur classification dans les catégories suivantes :

COUVERTURE DE LA JUSTE VALEUR

Les variations de juste valeur du dérivé ou de l'instrument de couverture non dérivé désigné et qualifié dans une relation de couverture en juste valeur sont comptabilisées en résultat dans le poste 'Résultat net sur la comptabilité de couverture' au même titre que les variations de juste valeur des actifs ou passifs couverts attribuables au risque couvert. Si la couverture ne satisfait plus aux conditions de la comptabilité de couverture, l'ajustement cumulé inscrit au bilan sur l'élément couvert, dans le cas d'un instrument financier porteur d'intérêts, est amorti en résultat sur la durée de vie résiduelle de l'élément couvert, sous forme d'un ajustement du taux d'intérêt effectif. En cas de couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments, cet ajustement est amorti linéairement. Pour un instrument financier non porteur d'intérêts, l'ajustement cumulé sur l'élément couvert est reconnu en résultat seulement à l'échéance (ou décomptabilisation) de l'élément couvert.

COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE

La partie efficace des variations de juste valeur des dérivés désignés et qualifiés comme couverture de flux de trésorerie est différée dans une rubrique spécifique des capitaux propres en 'réserves de réévaluation'. La partie inefficace des variations de juste valeur est comptabilisée directement au compte de résultats.

Les gains et pertes précédemment inscrits en fonds propres sont transférés en résultat et comptabilisés en produits ou charges au fur et à mesure que l'instrument couvert impacte le résultat.

Si la relation de couverture est interrompue ou si la couverture ne satisfait plus aux conditions de la comptabilité de couverture, les montants cumulés stockés en capitaux propres sont maintenus en capitaux propres jusqu'au moment où la transaction prévue affecte le résultat. Lorsqu'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, ces montants sont immédiatement comptabilisés en résultat.

COUVERTURE D'INVESTISSEMENT NET DANS UNE ENTITÉ ÉTRANGÈRE

La couverture d'investissement net dans une entité étrangère suit les mêmes principes comptables que la couverture de flux de trésorerie. Les gains et pertes inscrits en fonds propres sont transférés en résultat lors de la cession ou liquidation de l'activité à l'étranger.

3.5 Contrats de location

Un contrat de location est qualifié de location-financement si le contrat transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

UNE ENTITÉ DU GROUPE EN TANT QUE PRENEUR EN CONTRAT DE LOCATION

Si la location correspond à un contrat de location simple, le bien loué n'est pas comptabilisé au bilan et les loyers de location sont enregistrés dans le compte de résultats linéairement sur la durée du contrat de location.

Si la location est qualifiée de location-financement, l'actif loué est immobilisé et comptabilisé à sa juste valeur, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée du flux des loyers minimaux contractuels. Ensuite, l'actif est amorti, selon les mêmes règles d'amortissement appliquées aux actifs de nature similaire, sur la plus courte période entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité. La dette financière correspondante est enregistrée au passif du bilan comme emprunt. La charge financière est reconnue en résultat sur chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

UNE ENTITÉ DU GROUPE EN TANT QUE BAILLEUR

Les biens loués dans le cadre d'un contrat de location simple sont repris à l'actif en immobilisations et amortis selon les mêmes règles d'amortissement appliquées aux actifs de nature similaire. Les revenus locatifs sont comptabilisés en résultat linéairement sur la durée du contrat de location.

Pour les contrats de location-financement, la valeur actuelle des paiements minimaux augmentée, le cas échéant de la valeur résiduelle du bien, est comptabilisée comme une créance et non comme une immobilisation corporelle. Le produit financier du contrat de location-financement est réparti sur la durée du contrat sur base d'un schéma reflétant un taux de rentabilité constant sur l'encours de l'investissement net au titre du contrat.

3.6 Immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (y compris les frais directement attribuables) diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Banque Degroof Petercam applique la méthode de comptabilisation des immobilisations par composant (principalement pour les immeubles) et le montant amortissable est déterminé après déduction de leur valeur résiduelle.

L'amortissement est calculé de manière linéaire en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Nature de l'immobilisation ou composant	Durée d'utilité
Terrain	Infinie
Gros-œuvre	40 à 50 ans
Installations techniques	10 ans
Installations générales	20 ans
Parachèvements	5 à 10 ans
Matériel informatique/télécom	4 ans
Matériel divers/équipement	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel roulant	4 ans

Les terrains et les oeuvres d'art ont une durée d'utilité infinie et ne sont donc pas amortis, mais peuvent faire l'objet de pertes de valeur.

À chaque date de clôture, s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif corporel a pu perdre de la valeur, un test de perte de valeur (en comparant la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable) est réalisé. Une perte de valeur est reconnue lorsque la valeur comptable de l'immobilisation est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles sont revues à chaque date de clôture.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou valoriser la valeur du capital investi. Si la partie utilisée pour compte propre peut être cédée séparément ou donnée en location via un contrat de location-financement, cette partie est comptabilisée comme immobilisation corporelle. Dans le cas contraire, le bien immobilier est considéré comme immeuble de placement si la partie utilisée pour compte propre ne représente qu'une part insignifiante de l'investissement total.

3.7 Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

Cet actif est comptabilisé initialement au coût s'il est censé produire des avantages économiques futurs et si le coût d'acquisition de cet élément peut être déterminé de manière fiable.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels acquis ou développés en interne ainsi que les fonds de commerce achetés et les fonds de commerce acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Les logiciels achetés sont amortis linéairement, selon leur nature, sur des durées d'utilité comprises entre 3 et 5 ans, à partir du moment où ils sont utilisables. Les coûts de maintenance des logiciels sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus. Par contre, les dépenses qui améliorent la qualité du logiciel ou qui contribuent à en prolonger sa durée d'utilité sont incorporées au coût d'acquisition initial. En ce qui concerne les logiciels générés en interne, les frais de développement sont amortis linéairement sur la période pendant laquelle on s'attend à bénéficier des avantages de l'immobilisation. Les frais de recherche sont pris directement en charge quand ils sont exposés.

Les fonds de commerce sont amortis de manière linéaire sur la période pendant laquelle on s'attend à bénéficier des avantages de l'immobilisation. Cette durée d'utilité n'excède généralement pas 20 ans.

À chaque date de clôture, s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif incorporel a pu perdre de la valeur, un test de perte de valeur (en comparant la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable) est réalisé. Une perte de valeur est reconnue lorsque la valeur comptable de l'immobilisation est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur. La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations incorporelles sont revues à chaque date de clôture.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition peuvent être générés lors de l'acquisition d'une filiale, d'un partenariat ou d'une entreprise associée. Ces écarts représentent la différence entre le coût d'acquisition (incluant les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises) et les fonds propres retraités en IFRS, c'est-à-dire après la comptabilisation à la juste valeur (via fonds propres) de tous les actifs et passifs identifiables au sens IFRS. Si cet écart est positif, il est inscrit au bilan en tant qu'actif incorporel. S'il est négatif, il est pris en résultat après vérification des actifs et passifs identifiables ainsi que de leur valorisation. Par la suite, chaque élément comptabilisé sera évalué selon les mêmes règles d'évaluation appliquées aux actifs et passifs de nature similaire.

Après la comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition positifs sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. En effet, les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils peuvent s'être dépréciés. Afin de réaliser le test de dépréciation et vu qu'un écart d'acquisition ne génère jamais de flux de trésorerie de manière indépendante, il doit être alloué à chaque unité génératrice de trésorerie qui s'attend à bénéficier des synergies provenant du regroupement d'entreprises. Les unités génératrices de trésorerie peuvent être une entité juridique ou un secteur d'activité ; celles-ci peuvent être aussi déterminées sur base de critères géographiques ou d'une association d'éléments précités.

Par contre, un changement de pourcentage de détention dans une filiale (entité dont Banque Degroof Petercam a déjà le contrôle) est à considérer comme une opération entre actionnaires. Par conséquent, si l'opération n'engendre pas un changement de méthode de consolidation, aucun ajustement n'est réalisé et donc, la différence entre le prix d'acquisition ou de vente et la valeur comptable des fonds propres acquis ou vendus est imputée directement en fonds propres.

Lors d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, l'écart d'acquisition est calculé après avoir réévalué la participation détenue précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition complémentaire. L'éventuel profit ou perte généré par cette réévaluation est comptabilisé en résultat.

3.8 Autres actifs

Les autres actifs comprennent essentiellement les produits à recevoir (hors intérêts), les charges à reporter et les autres débiteurs.

3.9 Dépréciation d'actifs

Un actif est à déprécier lorsque sa valeur comptable (après amortissements si l'actif fait l'objet d'amortissements) est supérieure à sa valeur recouvrable.

À chaque date de reporting, Banque Degroof Petercam apprécie s'il existe un quelconque indice (événement générateur de pertes) montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur. Ensuite, si un tel indice existe, un test de perte de valeur est réalisé et, le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée par le compte de résultats.

Même s'il n'y a pas d'indication objective de perte de valeur, un tel examen est effectué, au moins chaque année à la même date, pour les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée et les écarts d'acquisition.

ACTIFS FINANCIERS

Des dépréciations sont constituées sur un actif financier ou un groupe d'actifs financiers dès qu'il y a une indication objective de dépréciation mesurable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif ou du groupe d'actifs et que cet événement (ou ces événements) générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif ou groupe d'actifs. Les signes suivants sont, parmi d'autres, considérés comme indication objective de dépréciation d'un actif :

- difficultés financières significatives de l'émetteur ;
- rupture du contrat telle qu'un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du principal ;
- facilités accordées à l'emprunteur pour des raisons légales ou économiques liées à ses difficultés financières ;
- forte probabilité de faillite ou de restructuration financière ;
- disparition d'un marché actif pour cet actif (suite à des difficultés financières) ;
- autres données observables liées à un groupe d'actifs comme un changement défavorable du comportement de remboursement des emprunteurs dans le groupe ou un changement défavorable dans un secteur d'activité qui affecte les emprunteurs du groupe ;
- déclin important ou prolongé de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres en dessous de son coût.

L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation s'effectue d'abord sur base individuelle et ensuite, sur base collective. L'évaluation collective pour le calcul d'une dépréciation est réalisée pour les activités de crédit de Banque Degroof Petercam en regroupant les contreparties non dépréciées individuellement dans des portefeuilles homogènes et en se fondant sur les données historiques de chaque portefeuille.

La méthodologie utilisée par la Banque est basée sur une approche combinant les probabilités de défaut et les pertes en cas de défaut. Cette méthodologie et les hypothèses utilisées sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et l'historique de perte réel.

Les dépréciations des actifs financiers comptabilisés au coût amorti correspondent à la différence entre leur valeur comptable et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine, des flux de trésorerie estimés.

Si l'effet de l'actualisation est négligeable, il n'est pas considéré. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat dans la rubrique 'Dépréciations' en contrepartie d'un compte de correction de valeur en regard de la valeur comptable des actifs financiers dépréciés. S'il ressort d'un événement ultérieur à la dépréciation que la perte de valeur n'a plus lieu d'être ou que partiellement, cette perte préalablement enregistrée est reprise par le compte de résultats sous la rubrique 'Dépréciations'.

Dès qu'un actif a été déprécié, les produits d'intérêts ultérieurs sont comptabilisés sur base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs.

La valeur recouvrable des actifs financiers disponibles à la vente est généralement basée sur les prix cotés du marché et, s'ils ne sont pas disponibles, les flux attendus actualisés au taux d'intérêt actuel du marché d'un actif similaire. Lorsqu'une indication objective de perte de valeur existe, la perte cumulée comptabilisée directement en capitaux propres est sortie des capitaux propres et reconnue en résultat dans le poste 'Dépréciations'.

Lorsque la juste valeur d'un titre à revenu fixe déprécié s'apprécie suite à un événement postérieur à la dépréciation, la perte de valeur est reprise en compte de résultats ('Dépréciations'). Par contre, toute reprise ultérieure de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres est enregistrée directement en capitaux propres.

AUTRES ACTIFS

La valeur recouvrable d'un actif non financier est le montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, après déduction des coûts de sortie. La valeur d'utilité d'un actif est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de cet actif.

S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé, il est rattaché à une unité génératrice de trésorerie (UGT) pour déterminer les pertes de valeur éventuelles à ce niveau d'agrégation.

Une perte de valeur est comptabilisée directement dans le compte de résultats sous le poste 'Dépréciations'. Si l'actif est réévalué, la perte de valeur est traitée comme une diminution de réévaluation.

La dépréciation d'une UGT est allouée de manière à réduire la valeur comptable des actifs de cette unité dans l'ordre suivant :

- en premier lieu, à l'écart d'acquisition associé à l'UGT ;
- puis, aux autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Une perte de valeur constatée lors d'un exercice antérieur est reprise s'il y a eu un changement favorable dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif doit être augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable sans excéder la valeur comptable de l'actif, telle qu'elle aurait été déterminée sans réduction de valeur comptabilisée précédemment, c'est-à-dire après l'application de la règle d'amortissement normale.

Une perte de valeur sur un écart d'acquisition ne peut pas être reprise ultérieurement.

3.10 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Banque Degroof Petercam a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement du passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, la provision est comptabilisée pour sa valeur actualisée. Par ailleurs, le montant de la provision est majoré des coûts externes directement associés au règlement d'une obligation spécifique.

3.11 Impôts

IMPÔTS COURANTS

Les actifs et passifs d'impôts exigibles correspondent aux montants à payer ou à recouvrer, déterminés sur base des règles et taux d'imposition en vigueur dans chaque pays d'implémentation des sociétés du groupe à la date de clôture des comptes, ainsi qu'aux ajustements d'impôts relatifs aux exercices précédents.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

Des impôts différés sont comptabilisés dès qu'il existe une différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable. Les impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable qui consiste à calculer, à chaque date de clôture, les latences fiscales sur base du taux d'imposition en vigueur ou qui le sera (pour autant qu'il soit connu) au moment où les différences temporelles s'inverseront.

Des impôts différés passifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception de celles :

- générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- liées à la reconnaissance initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ; ou
- associées aux investissements dans des filiales, sociétés liées et partenariats dans la mesure où la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des impôts différés actifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales reportables et crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, sur lequel ces différences pourront être imputées, sera disponible, à moins que la différence temporelle déductible soit :

- générée par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ; ou
- relative aux investissements dans des filiales, sociétés liées et partenariats dans la mesure où cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat comme charges ou produits d'impôts, à moins qu'ils soient liés à des éléments enregistrés dans les capitaux propres (réévaluation à la juste valeur des actifs disponibles à la vente et des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, et écarts actuariels relatifs aux obligations et aux actifs des régimes résultant de la différence entre les hypothèses définies en début d'exercice et la réalité observée en fin d'exercice), en ce cas ils sont imputés sur les capitaux propres et, ensuite, reconnus en résultat si les gains et pertes précédemment inscrits en capitaux propres sont transférés en résultat.

3.12 Avantages au personnel

AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Les autres avantages à long terme comprennent des avantages tels que ceux liés à l'intéressement ou aux primes, à condition que leur règlement intégral ne soit pas attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

L'application des législations nationales en matière de politique de rémunération demande de différer, sur une période supérieure à douze mois, le paiement des primes d'intéressement attribuées à certains membres du personnel.

La partie dont le paiement est attendu dans plus d'un an fait l'objet d'une provision.

ENGAGEMENTS LIÉS AUX RÉGIMES DE RETRAITE

Banque Degroof Petercam offre différents régimes de retraite, tant à cotisations définies qu'à prestations définies, dans le respect de la réglementation nationale ou des pratiques du secteur.

Pour les régimes à cotisations définies où l'engagement de la Banque consiste à verser le montant prévu à cet effet, ce dernier est comptabilisé en charge de l'exercice.

Les régimes à prestations définies sont les plans où la Banque a l'obligation de verser des contributions complémentaires aux régimes si ces derniers n'ont pas assez d'actifs pour éteindre les obligations envers le personnel pour ses services actuels et passés. Pour ces régimes, la charge imputée dans le compte de résultats est déterminée selon la méthode des unités de crédits projetées de manière à répartir le coût de la future retraite sur la durée d'activité prévue du membre du personnel. Le complément éventuel des obligations

de la Banque par rapport aux actifs détenus par les régimes fait l'objet d'une provision. Les écarts actuariels relatifs aux obligations et aux actifs des régimes résultant de la différence entre les hypothèses définies en début d'exercice et la réalité observée en fin d'exercice, se comptabilisent immédiatement et totalement dans les autres éléments du résultat global. Tous les calculs nécessaires sont effectués par un actuaire indépendant.

AUTRES ENGAGEMENTS POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Certaines sociétés du groupe offrent une prise en charge totale ou partielle du coût d'une assurance 'Soins de santé' aux membres du personnel, sous contrat avec l'entreprise au moment de leur retraite, respectant les conditions définies dans le plan et ce, jusqu'à leur décès.

L'engagement estimé du groupe fait l'objet d'une provision pendant la durée d'activité des membres du personnel et est déterminé sur base d'une méthode similaire à celle utilisée pour les régimes de retraite à prestations définies. Les différents calculs sont également réalisés par un actuaire indépendant.

AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES

Des options sur actions sont octroyées à la direction et à certains employés. Le coût des services rendus est déterminé par rapport à la juste valeur des options sur actions et est comptabilisé progressivement sur la période d'acquisition des droits correspondant à la période de services rendus. La juste valeur des options est calculée soit sur base de techniques de valorisation Black and Scholes, soit sur base d'un modèle basé sur des simulations du type Least Square Monte-Carlo en fonction des caractéristiques spécifiques à chaque plan.

Dans le cadre de plans prévoyant un règlement en actions, la juste valeur utilisée est celle définie lors de l'acceptation finale des bénéficiaires. Par contre, le nombre d'options est mis à jour afin de tenir compte uniquement de celles qui seront probablement exercées. Conformément à l'IFRS 2, seuls les plans d'options sur actions prévoyant un règlement en actions émis après le 7 novembre 2002 sont pris en considération. La charge issue de ce traitement est prise en compte de résultats avec comme contrepartie les fonds propres.

Pour les plans prévoyant un règlement en espèces, la juste valeur est recalculée à chaque clôture en tenant compte des données de marché et du nombre d'options exerçables. La charge issue de cette réévaluation est prise en compte de résultats avec comme contrepartie la comptabilisation d'une dette.

3.13 Autres passifs

Les autres passifs regroupent notamment les avantages du personnel à court terme, les dividendes à payer, les charges à payer (hors intérêts), les produits à reporter et les autres dettes.

3.14 Capitaux propres

FRAIS D'ÉMISSION DE CAPITAL

Les frais d'émission de nouvelles actions qui ne sont pas liées à un regroupement d'entreprises, sont portés en diminution des capitaux propres nets de tout impôt y afférent.

DIVIDENDES

Les dividendes sur actions de l'exercice ne sont pas déduits des fonds propres à la date de clôture.

Le montant du dividende proposé à l'assemblée générale est repris au sein du chapitre réservé aux événements postérieurs à la clôture.

ACTIONS PROPRES

Lorsque Banque Degroof Petercam ou une de ses filiales achète des actions propres, le prix d'acquisition est imputé directement en diminution des fonds propres. Les résultats générés lors de la vente d'actions propres sont également directement imputés en capitaux propres.

Les dividendes sur actions propres détenues par la Banque et ses filiales sont éliminés et donc, non compris dans le montant total de la distribution proposée.

AUTRES COMPOSANTS

Les autres éléments influençant les capitaux propres comme, entre autres, le traitement des plans d'options sur actions propres, la réévaluation à la juste valeur de certains instruments financiers, les écarts actuariels relatifs aux obligations et aux actifs des régimes résultant de la différence entre les hypothèses définies en début d'exercice et la réalité observée en fin d'exercice, les transactions entre actionnaires ou encore l'impact de conversion des devises étrangères ainsi que les traitements de consolidation, sont expliqués ci-avant au sein de leurs points respectifs.

3.15 Produits et charges d'intérêts

Les charges et produits d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultats pour tous les instruments porteurs d'intérêts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, afin d'obtenir la valeur comptable nette de l'instrument. Le calcul de ce taux inclut l'intégralité des commissions reçues ou payées y afférentes, les coûts de transaction et les primes ou décotes. Les coûts de transaction sont des coûts additionnels directement liés à l'acquisition, à l'émission ou à la vente d'un instrument financier.

Une fois que la valeur d'un actif financier a été diminuée suite à une perte de valeur, le produit d'intérêt continue à être comptabilisé au taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation des flux de trésorerie futurs afin de déterminer le montant recouvrable.

Les charges et produits d'intérêts sur les dérivés détenus à des fins de transaction sont présentés sous la même rubrique ('Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction') que les fluctuations de la juste valeur.

Les intérêts courus sont enregistrés au bilan dans le même compte que l'actif ou le passif financier correspondant.

3.16 Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

3.17 Honoraires et commissions

Banque Degroof Petercam reconnaît en résultat des honoraires et commissions résultant de diverses prestations de services fournies à ses clients. La comptabilisation de ces honoraires et commissions est fonction de la nature de ces prestations.

Les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier sont généralement considérées pour la détermination de ce taux. Il s'agit notamment des commissions d'octroi de prêt et d'ouverture de crédit.

Les commissions rémunérant un service sur une période donnée sont étalées, au fur et à mesure que le service est rendu ou linéairement, sur la durée de l'opération génératrice de la commission. C'est le cas des commissions de gestion, d'administration, de services financiers, de droits de garde et autres prestations de services.

Les commissions d'engagement sur des lignes de crédit, pour autant qu'elles soient significatives et qu'il est probable que le client s'engage dans la convention de prêt, sont différées et comptabilisées comme un ajustement du taux d'intérêt effectif du prêt. Dans le cas contraire, elles sont prises en compte pro rata temporis sur la durée de l'engagement.

En ce qui concerne les commissions liées à la réalisation d'un acte important, telles que les commissions d'intermédiation, de placement, de performance et les courtages, elles sont différées et comptabilisées en résultat lors de l'exécution de cet acte.

3.18 Résultat de réévaluation ou de réalisation d'instruments financiers

Les résultats liés aux opérations à des fins de transaction comprennent tous les gains et pertes résultant des fluctuations de la juste valeur des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, ainsi que les produits et charges d'intérêts des dérivés non qualifiés d'instruments de couverture et toute inefficacité constatée dans une relation de couverture.

Les pertes et profits (non) réalisés (hors intérêts courus et dividendes) sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par biais du compte de résultats sont repris dans les résultats de réévaluation afférents à ces instruments.

Les gains et pertes réalisés sur la vente ou la cession d'instruments financiers qui ne sont pas désignés à la juste valeur par biais du compte de résultats ou détenus à des fins de transaction, sont enregistrés sous la rubrique 'Résultat net sur instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats'.

3.19 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La notion de trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse, les soldes disponibles auprès des banques centrales, les comptes à vue auprès des institutions de crédits et les prêts et créances aux institutions de crédit échéant à moins de trois mois à dater de leur date d'acquisition.

Banque Degroof Petercam présente les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles en utilisant la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est ajusté des effets des transactions autres que de la trésorerie, de tout décalage ou régularisation d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelle passées ou futures liées à l'exploitation et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

Les flux d'impôts, les intérêts perçus et les intérêts payés sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles. Les dividendes perçus sont classés parmi les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

Les dividendes versés sont enregistrés comme flux de trésorerie des activités de financement. Les instruments de capitaux propres inscrits dans le portefeuille 'Actifs financiers disponibles à la vente' sont compris dans les activités opérationnelles.

4 Jugements et estimations utilisés dans la préparation des états financiers

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS oblige l'utilisation de jugements et d'estimations. Bien que la direction pense avoir pris en considération toutes les informations disponibles pour déterminer ces opinions et estimations, la réalité peut être différente et ces différences peuvent générer des impacts sur les états financiers.

Ces estimations et jugements concernent essentiellement les sujets suivants :

- la détermination des justes valeurs des instruments financiers non cotés ;
- la définition de la durée d'utilité et de la valeur résiduelle des immobilisations incorporelles et corporelles ;
- les hypothèses relatives à l'évaluation des engagements liés aux avantages postérieurs à l'emploi ;
- l'estimation du montant recouvrable des actifs dépréciés ;
- l'appréciation de l'obligation actuelle résultant d'événements du passé dans le cadre de la comptabilisation de provisions.

5 Gestion des risques

5.1 Principes généraux

La politique de gestion des risques du groupe a été définie par le comité de direction de la Banque, en accord avec la tolérance aux risques définie dans le modèle de capital économique (ICAAP & ILAAP¹) de la Banque et validée par le comité des risques.

Pour mettre en œuvre sa politique de gestion des risques, le comité de direction a délégué certaines de ses responsabilités aux comités suivants :

- Le comité almac est responsable pour le groupe de la gestion du bilan et du hors bilan afin de dégager une marge financière stable et suffisante dans les limites de risques acceptables. Il gère également le risque de liquidité consolidé.
- Le comité des crédits est responsable de l'octroi des nouvelles lignes de crédits et des nouvelles limites (sur opérations de marché) aux contreparties non financières. Il assure également la révision des lignes de crédits et limites existantes.
- Le comité limites est responsable pour le groupe de l'octroi des nouvelles limites pour tout type de produit aux contreparties de types bancaires, brokers et autres contreparties financières. Il assure également la révision régulière des limites existantes.

¹ Internal Capital Adequacy Assessment Process & Internal Liquidity Adequacy Assessment Process.

Par ailleurs, la gestion quotidienne des risques et le contrôle du respect des limites sont assurés par le département de risk management. Celui-ci assure un suivi des risques de marché, de liquidité, de crédit et de contrepartie, de gestion de fortune et opérationnels.

5.2 Comprehensive assessment – Asset Quality Review (AQR) & stress test

En décembre 2014, la Banque Degroof Petercam, a été ajoutée à la liste des banques significatives au niveau européen par la Banque centrale européenne. Elle est depuis soumise au contrôle prudentiel direct de la BCE.

La Banque a dès lors été soumise à l'exercice de 'comprehensive assessment' durant l'année 2015. L'exercice a été effectué sur base des données au 31 décembre 2014. Bien que celui-ci ait porté exclusivement sur la Banque Degroof (puisque avant la fusion avec Petercam), ses résultats restent globalement valables pour la Banque Degroof Petercam, étant donné l'absence d'activités de crédit et de positions pour compte propre chez Petercam.

Un exercice de comprehensive assessment se compose de deux parties : l'Asset Quality Review (AQR) et le stress test. L'Asset quality review consiste en une analyse approfondie des actifs (principalement les crédits) et des processus comptables de la Banque contrôlée. L'objectif est de s'assurer que le niveau de fonds propres de la Banque (ratio CET₁) reflète la réalité, et que toutes les provisions nécessaires ont bien été prises. L'exercice AQR résulte en une correction du ratio CET₁ (adjusted CET₁) qui est utilisé comme point de départ pour le stress test. Le stress test consiste quant à lui à s'assurer que la Banque disposera, même en cas de crise importante, d'un ratio CET₁ suffisant sur les trois années à venir. Deux scénarios (un premier appelé scénario de base qui simule une évolution normale des facteurs de marché, et un second appelé scénario défavorable qui simule une crise importante) sont appliqués aux résultats et au bilan de la Banque.

Les seuils minima de ratio CET₁ à respecter avaient été fixés à 8 % dans le scénario de base et de 5,5 % dans le scénario défavorable. Si une banque tombe en-dessous de ces seuils dans le Stress Test, elle disposait de neuf mois suivant la publication des résultats pour remédier à la situation.

La Banque a réussi cet exercice de Comprehensive Assessment avec une marge confortable. Elle n'est en effet que très faiblement impactée par le stress test et termine avec un CET₁ largement supérieur aux exigences minimales réglementaires :

	Résultat de la Banque	Exigence minimale réglementaire
Scénario de base	17,8 %	8 %
Scénario défavorable	14,2 %	5,5 %

Ces excellents résultats ont confirmé le faible risque du bilan de la Banque, la bonne gestion de ses risques ainsi que sa rentabilité.

En 2018, la Banque Degroof Petercam, tout comme toutes les autres banques sous la supervision directe de la Banque centrale européenne, sera soumise à un nouvel exercice de stress test, dont les résultats devraient être connus courant du dernier trimestre 2018.

5.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Banque Degroof Petercam ne puisse pas faire face à ses engagements financiers à leur échéance à un coût raisonnable.

La gestion de la liquidité a pour objectif principal d'assurer au groupe un financement suffisant, même dans des conditions très défavorables. La stratégie de liquidité au niveau consolidé est mise en oeuvre par le comité almec, mensuellement, et la gestion au jour-le-jour a été déléguée aux départements de trésorerie des salles des marchés de Bruxelles et Luxembourg, sous la supervision du risk management.

Le risk management s'assure que la Banque Degroof Petercam puisse assurer sa liquidité dans tous les scénarios de crise, qu'il s'agisse d'une crise de liquidité de marché ou d'une crise de liquidité spécifique à la Banque Degroof Petercam. Les hypothèses de ces scénarios sont réévaluées régulièrement. Les flux de trésorerie doivent rester positifs dans chacun des scénarios, qui sont suivis quotidiennement. Les scénarios de stress test internes sont complétés par les stress test réglementaires de Bâle III (LCR et NSFR).

Le modèle de liquidité de la Banque Degroof Petercam peut se résumer comme suit :

- une large base de dépôts de la clientèle, provenant de plusieurs entités du groupe. À ce titre, la fusion entre Banque Degroof et Petercam a contribué à renforcer la base de dépôts stables déjà importante de Banque Degroof par l'apport des dépôts clients de Petercam ;
- une indépendance complète par rapport au financement interbancaire : la Banque n'a pas besoin de recourir au marché interbancaire pour se financer ;
- un 'loan to deposit ratio' faible, ce qui exprime le fait que le montant des crédits octroyés est largement inférieur au total des dépôts de la clientèle ;
- des portefeuilles liquides et pour la plupart rapidement mobilisables par des opérations de repos auprès de la Banque centrale européenne.

Le tableau ci-après détaille les échéances de nos actifs et passifs¹. Le Gap de liquidité est basé sur les maturités contractuelles. Le Gap de liquidité corrigé est calculé en tenant compte de la capacité de mobiliser les portefeuilles obligataires² :

(en milliers EUR)

31.12.2017	À vue	Jusqu'à trois mois	De trois mois à un an	D'un à cinq ans	Plus de cinq ans
Actifs financiers					
Créances sur les établissements de crédit ³	3.192.060	224.541	0	58	336
Créances sur la clientèle	193.666	253.396	443.873	928.650	122.211
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	236.449	452.633	1.027.231	214.135
Dérivés	0	3.698.794	1.138.178	112.535	13.326
Dérivés de taux	0	6.378	25.368	112.535	13.326
IRS	0	6.378	25.368	112.535	13.326
Autres dérivés de taux	0	0	0	6	0
Dérivés de change	0	3.692.416	1.112.810	0	0
Total actif	3.385.726	4.413.180	2.034.684	2.068.474	350.008
Passifs financiers					
Dettes envers les établissements de crédit	131.502	32.631	0	0	0
Dettes envers la clientèle	6.377.493	264.309	48.419	3.003	0
Dettes subordonnées et emprunts obligataires	0	0	0	0	0
Dérivés	0	3.713.293	1.147.743	105.781	9.624
Dérivés de taux	0	13.355	29.867	105.781	9.624
IRS	0	13.355	29.867	105.781	9.624
Autres dérivés de taux	0	0	0	0	0
Dérivés de change	0	3.699.938	1.117.876	0	0
Garanties financières émises	0	114.940	0	0	0
Lignes de crédit confirmées	0	306.232	0	0	0
Total passif	6.508.995	4.431.405	1.196.162	108.784	9.624
Gap de liquidité	(3.123.269)	(18.225)	838.522	1.959.690	340.384
Prise en compte de la capacité de mise en repo du portefeuille obligataire	1.701.166	(113.216)	(541.902)	(839.814)	(206.234)
Gap de liquidité corrigé	(1.422.103)	(131.441)	296.620	1.119.876	134.150

¹ Les montants des actifs et passifs financiers incluent tous les flux, y compris les intérêts futurs.

² 70 % du portefeuille non-souverain et 97 % du portefeuille souverain sont considérés comme mobilisables rapidement via repo auprès de la Banque centrale européenne.

³ Y inclus les caisses et avoirs auprès de la banque centrale.

Annexes aux comptes consolidés

(en milliers EUR)

31.12.2016	À vue	Jusqu'à trois mois	De trois mois à un an	D'un à cinq ans	Plus de cinq ans
Actifs financiers					
Créances sur les établissements de crédit ¹	1.789.612	159.781	0	0	0
Créances sur la clientèle	162.778	235.347	297.651	931.999	61.406
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	89.533	839.487	1.797.439	544.161
Dérivés	0	3.564.222	567.451	54.038	10.303
Dérivés de taux	0	3.447	14.189	54.038	10.303
IRS	0	3.447	14.189	54.038	10.303
Autres dérivés de taux	0	0	0	6	0
Dérivés de change	0	3.560.775	533.262	0	0
Total actif	1.952.390	4.048.883	1.704.589	2.783.476	615.870
Passifs financiers					
Dettes envers les établissements de crédit	105.537	11.525	35	0	0
Dettes envers la clientèle	5.889.766	281.427	41.685	8.972	0
Dettes subordonnées et emprunts obligataires	0	0	0	0	0
Dérivés	0	3.570.137	571.972	56.861	7.573
Dérivés de taux	0	9.826	19.411	56.861	7.573
IRS	0	9.827	19.411	56.861	7.573
Autres dérivés de taux	0	(1)	0	0	0
Dérivés de change	0	3.560.311	552.561	0	0
Garanties financières émises	0	114.666	0	0	0
Lignes de crédit confirmées	0	338.272	0	0	0
Total passif	5.995.303	4.316.027	613.692	65.833	7.573
Gap de liquidité	(4.042.913)	(267.144)	1.090.897	2.717.643	608.297
Prise en compte de la capacité de mise en repo du portefeuille obligataire	2.496.514	(59.154)	0	(1.891.125)	(546.235)
Gap de liquidité corrigé	(1.546.399)	(326.300)	1.090.897	826.518	62.062

¹ Y inclus les caisses et avoirs auprès de la Banque centrale.

(en milliers EUR)

31.12.2015	À vue	Jusqu'à trois mois	De trois mois à un an	D'un à cinq ans	Plus de cinq ans
Actifs financiers					
Créances sur les établissements de crédit ¹	2.061.222	350.571	0	0	0
Créances sur la clientèle	167.473	268.927	461.083	722.673	48.842
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	220.555	724.436	1.563.399	319.982
Dérivés	0	4.114.423	996.688	88.210	7.348
Dérivés de taux	0	1.671	6.223	15.674	7.348
IRS	0	1.671	6.223	15.668	7.348
Autres dérivés de taux	0	0	0	6	0
Dérivés de change	0	4.112.752	990.465	72.536	0
Total actif	2.228.695	4.954.476	2.182.207	2.374.282	376.172
Passifs financiers					
Dettes envers les établissements de crédit	82.397	5.715	0	0	0
Dettes envers la clientèle	5.774.219	477.401	121.691	2.277	1.878
Dettes subordonnées et emprunts obligataires	0	0	0	3.000	0
Dérivés	0	4.134.295	1.007.688	107.804	7.441
Dérivés de taux	0	6.765	14.878	35.332	7.441
IRS	0	6.765	14.878	35.318	7.441
Autres dérivés de taux	0	0	0	14	0
Dérivés de change	0	4.127.530	992.810	72.472	0
Garanties financières émises	0	93.131	0	0	0
Lignes de crédit confirmées	0	230.155	0	0	0
Total passif	5.856.616	4.940.697	1.129.379	113.081	9.319
Gap de liquidité	(3.627.921)	13.779	1.052.828	2.261.201	366.853
Prise en compte de la capacité de mise en repo du portefeuille obligataire	2.737.754	(189.939)	(796.605)	(1.423.814)	(327.397)
Gap de liquidité corrigé	(890.167)	(176.160)	256.223	837.387	39.456

Les actifs grevés du Groupe Degroof Petercam représentent un total d'EUR 327 millions fin 2017 et constituent 3,96 % du total bilantaire.

Pour les chiffres de 2015, chaque montant détaillé ci-dessous aurait dû être la valeur médiane des données trimestrielles de l'année. Cependant, suite à la fusion entre la Banque Degroof Bruxelles et Petercam S.A et afin de mieux refléter la réalité économique, les chiffres détaillés ci-dessous ne concernent que le dernier trimestre de l'exercice.

Concernant les chiffres de 2016 et de 2017, et conformément à la circulaire NBB_2015_03 du 12 janvier 2015, ce sont les valeurs médianes des quatre trimestres de l'année qui sont présentées.

Les actifs grevés de la Banque concernent des titres prêtés (dans le cadre de l'activité Bond Lending ou dans le cadre d'opérations de repos), des titres ou du cash donnés en garantie (dans le cadre d'opérations sur dérivés principalement) ainsi que des réserves monétaires obligatoires déposées auprès des Banques centrales.

Annexes aux comptes consolidés

Les tableaux ci-dessous détaillent les actifs selon qu'ils soient grevés, ou non :

(en milliers EUR)

	Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur des non actifs grevés
31.12.2017				
Actifs du groupe Degroof Petercam	580.532		7.682.240	
Instruments de capitaux propres			74.144	44.077
Titres de créance	480.202	480.924	2.888.820	2.820.762
Autres actifs			742.535	
31.12.2016				
Actifs du groupe Degroof Petercam	683.739		7.345.700	
Instruments de capitaux propres			96.304	96.304
Titres de créance	539.196	539.830	3.354.379	3.030.353
Autres actifs			731.445	
31.12.2015¹				
Actifs du groupe Degroof Petercam	709.525		7.189.272	
Instruments de capitaux propres			97.572	97.572
Titres de créance	667.059	668.087	2.328.121	2.329.334
Autres actifs			740.520	

Les garanties reçues par la Banque sont réparties dans le tableau suivant, en fonction du fait qu'elles sont grevées ou susceptibles de l'être :

(en milliers EUR)

	Juste valeur des sûretés grevées reçues ou des propres titres de créance grevés émis	Juste valeur des sûretés reçues ou des propres titres de créance émis pouvant être grevés
31.12.2017		
Sûretés reçues par le groupe Degroof Petercam		547.068
Instruments de capitaux propres		
Titres de créance		432.682
Autres sûretés reçues		114.386
Propres titres de créance émis autres que propres obligations garanties ou titres adossés à des actifs		
31.12.2016		
Sûretés reçues par le groupe Degroof Petercam		565.930
Instruments de capitaux propres		
Titres de créance		512.139
Autres sûretés reçues		53.791
Propres titres de créance émis autres que propres obligations garanties ou titres adossés à des actifs		
31.12.2015¹		
Sûretés reçues par le groupe Degroof Petercam	3.312	924.864
Instruments de capitaux propres		
Titres de créance		924.864
Autres sûretés reçues		
Propres titres de créance émis autres que propres obligations garanties ou titres adossés à des actifs		

¹ Les chiffres au 31/12/2015 ont été revus en raison d'une nouvelle présentation des charges pesant sur les actifs.

La valeur comptable des passifs susceptibles d'entraîner des charges supplémentaires grevant les actifs ainsi que celle des actifs et garanties grevées associées sont repris dans le tableau ci-dessous :

(en milliers EUR)

	Passifs correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés	Actifs, garanties reçues et titres de créance propres émis, autres que des obligations garanties et des titres adossés à des actifs grevés
31.12.2017		
Valeur comptable des passifs financiers sélectionnés	143.642	163.635
31.12.2016		
Valeur comptable des passifs financiers sélectionnés	370.092	683.834
31.12.2015¹		
Valeur comptable des passifs financiers sélectionnés	723.781	817.229

La Banque n'a pas de programme d'obligations sécurisées (Covered Bonds). Ses principales sources d'actifs grevés sont liées à ses activités sur le marché du Repo et du Bond Lending ou au collatéral échangé pour couvrir les expositions sur instruments dérivés. Dans ce cadre, le collatéral mis en gage résulte en partie du collatéral reçu par d'autres contreparties avec lesquelles la Banque est active sur le marché des dérivés.

5.4 Risque de marché

5.4.1 Politique

Les risques de marché sont les risques d'évolution défavorable des facteurs de marché (taux d'intérêt, cours des actions, cours de change, etc.) affectant la valeur des positions pour compte propre de la Banque.

Les activités de trésorerie, de change, de liquidity providing en actions et d'intermédiation en options sont suivies quotidiennement au moyen d'indicateurs tels que la Value-At-Risk (VAR), la sensibilité au taux d'intérêt, des analyses de scénarios, la sensibilité des options (delta, gamma, vega, etc.) et plus simplement, les volumes nominaux.

Ces activités se comparent aux limites fixées par le comité de direction et se caractérisent par des encours d'importance réduite par rapport à nos fonds propres.

5.4.2 Risques de marché à court terme

5.4.2.1 Risque de taux d'intérêt

L'activité principale de la Banque en gestion de taux d'intérêt à court terme est la gestion de sa trésorerie. Cette activité est complétée par une activité réduite en intermédiation obligataire.

Au niveau quotidien, le risk management suit le risque de taux via deux indicateurs :

- la Value Basis Point ('VBP') par rapport aux limites attribuées à l'activité de trésorerie par le comité almac ;
- la VAR historique.

5.4.2.2 Risque de change

Il s'agit essentiellement de la couverture du risque de change généré par tous les départements de la Banque et d'intermédiation pour des institutionnels, principalement des OPC.

Les indicateurs utilisés pour suivre le risque de change quotidien sont :

- les limites fixées en termes de nominal ;
- la VAR historique.

5.4.2.3 Risque actions & options

Les indicateurs utilisés pour suivre le risque actions quotidien sont :

- les limites fixées en termes de nominal ;
- la VAR historique.

En ce qui concerne les options, les risques sont suivis selon différents indicateurs de sensibilité aux mouvements des principaux facteurs sous-jacents (principalement delta et rho, mais aussi gamma et vega) et la Value-At-Risk.

Annexes aux comptes consolidés

Tableau de synthèse des indicateurs de sensibilité des activités de marché à court terme :

(en milliers EUR)

2017		31.12.2017	Moyenne	Minimum	Maximum
Risque de taux	VBP	(105)	(118)	(89)	(139)
Risque de change	Nominal	3.006	1.571	844	3.311
	VAR 99 %	8	17	4	68
Risque actions	Nominal	4.000	2.340	1.000	5.600
	VAR 99 %	109	146	58	455
Risque options	Delta équivalent	0	0	0	0
	VAR 99 %	0	0	0	0

2016		31.12.2016	Moyenne	Minimum	Maximum
Risque de taux	VBP	(113)	(106)	(88)	(127)
Risque de change	Nominal	1.621	1.251	311	3.645
	VAR 99 %	49	51	8	256
Risque actions	Nominal	2.600	1.826	700	2.800
	VAR 99 %	194	121	23	203
Risque options	Delta équivalent	0	0	0	0
	VAR 99 %	0	0	0	0

2015		31.12.2015	Moyenne	Minimum	Maximum
Risque de taux	VBP	(101)	(56)	(23)	(101)
Risque de change	Nominal	1.007	1.605	353	3.595
	VAR 99 %	39	36	8	81
Risque actions	Nominal	500	1.342	400	2.300
	VAR 99 %	25	61	18	114
Risque options	Delta équivalent	0	0	0	0
	VAR 99 %	0	0	0	0

5.4.3 Long terme

5.4.3.1 Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque financier issu de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la marge d'intérêt et sur la juste valeur des instruments de taux.

Ce risque est géré mensuellement au comité almac à l'aide d'une norme définie en terme de duration gap. Cette norme a été construite sur base de la perte maximale acceptable en cas de hausse des taux de 1 %, allouée par le comité de direction à l'activité de transformation du groupe. Celle-ci inclut tous les postes du bilan¹ et donc également les positions de trésorerie.

En complément, conformément à Bâle II, un stress test compare la perte qui serait enregistrée en cas de hausse parallèle des taux de 2 % aux capitaux propres. Le résultat de ce test s'établit à 1 % des fonds propres utiles au 31 décembre 2017.

Ce ratio est en forte baisse par rapport à 2016 (où il s'élevait à 9 %). Ceci est dû à plusieurs facteurs :

- l'inclusion des engagements de la Banque vis-à-vis de ses Fonds de Pension ;
- la hausse des fonds propres ;
- la diminution de l'exposition de la Banque au risque de taux.

Cette analyse est complétée par un suivi en Value Basis Point, qui ne prend en compte que les éléments sensibles au risque de taux, toutes échéances confondues.

¹ Les postes dont la duration ne peut être calculée, tels que les actions, comptes à vue, etc. font l'objet d'une hypothèse.

La perte en cas de hausse des taux de 1 % s'élevait à :

(en milliers EUR)

2017

AU 31.12.2017	2.454
Moyenne de la période	12.393
Maximum de la période	17.810
Minimum de la période	2.454

2016

AU 31.12.2016	20.763
Moyenne de la période	23.206
Maximum de la période	25.706
Minimum de la période	19.254

2015

AU 31.12.2015	23.448
Moyenne de la période	23.054
Maximum de la période	25.528
Minimum de la période	20.503

5.4.3.2 Risque actions

Le risque actions à long terme est le risque que la valeur des fonds propres de la Banque diminue suite à la baisse de cours des actions détenues au sein du portefeuille d'actions pour compte propre de la Banque.

Ce risque a fortement diminué depuis trois années étant donné que la majeure partie de ce portefeuille d'actions a été vendue.

Valeur de marché du portefeuille d'actions pour compte propre :

(en milliers EUR)

Position

31.12.2017	43.984
31.12.2016	32.897
31.12.2015	50.958

L'effet sur les fonds propres de la Banque d'un mouvement des cours des actions détenues est le suivant (toutes autres choses étant égales par ailleurs) :

(en milliers EUR)

Marchés ou indices pertinents ^z	Mouvement	Impact sur les fonds propres		
		31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Bel 20	10 %	0	0	0
Autres valeurs belges	10 %	426	0	758
Autres valeurs européennes	10 %	0	0	588
Reste du monde	10 %	3.972	3.290	3.750

^z Ayant un impact sur la valeur du portefeuille.

5.5 Risque de crédit

5.5.1 Le risque de crédit est le risque de perte suite au non-respect par une contrepartie (professionnelle, institutionnelle, corporate, privée, etc.) de ses obligations contractuelles dans les temps. Ce risque est suivi quotidiennement.

En ce qui concerne les limites de contrepartie, les expositions sont calculées en fonction des évolutions de la valeur de marché, à laquelle est rajouté un coefficient ('add-on') reflétant le risque d'évolution future de celle-ci, et comparées aux limites octroyées par le comité limites et le comité des crédits.

5.5.2 En matière de crédit proprement dit, le risque est suivi en nominal. Le tableau ci-dessous détaille les expositions (exprimées en nominal, sans déduction des garanties reçues) par type de contrepartie :

(en milliers EUR)

31.12.2017	Contrepartie	Valeur comptable	Risque de crédit	Garanties
Créances sur les établissements de crédit	a	494.384	494.384	0
Créances sur la clientèle	b	2.209.505	2.209.505	1.493.128
Obligations et autres titres à revenu fixe		2.114.100	2.114.100	0
Émetteurs publics	e	638.501	638.501	0
Autres émetteurs : banques	c+e	706.614	706.614	0
Autres émetteurs : sociétés commerciales	d+e	768.985	768.985	0
Actions, part et autres titres à revenu variable		71.271	71.271	0
Dérivés		119.063	95.822	16.826
Garanties financières émises		114.940	114.940	86.105

(en milliers EUR)

31.12.2016	Contrepartie	Valeur comptable	Risque de crédit	Garanties
Créances sur les établissements de crédit	a	547.040	547.040	0
Créances sur la clientèle	b	2.013.921	2.013.921	1.594.812
Obligations et autres titres à revenu fixe		3.221.173	3.221.173	0
Émetteurs publics	e	1.045.969	1.045.969	0
Autres émetteurs : banques	c+e	1.493.207	1.493.207	0
Autres émetteurs : sociétés commerciales	d+e	681.997	681.997	0
Actions, part et autres titres à revenu variable		91.229	91.229	0
Dérivés		100.436	76.314	16.335
Garanties financières émises		114.666	114.666	84.593

(en milliers EUR)

31.12.2015	Contrepartie	Valeur comptable	Risque de crédit	Garanties
Créances sur les établissements de crédit	a	859.828	859.828	0
Créances sur la clientèle	b	1.890.125	1.890.125	1.795.236
Obligations et autres titres à revenu fixe		2.995.180	2.995.180	0
Émetteurs publics	e	1.224.730	1.224.730	0
Autres émetteurs : banques	c+e	1.086.974	1.086.974	0
Autres émetteurs : sociétés commerciales	d+e	683.476	683.476	0
Actions, part et autres titres à revenu variable		97.572	97.572	0
Dérivés		99.465	71.077	15.046
Garanties financières émises		93.131	93.131	33.423

Dans les tableaux ci-dessus, la colonne 'Risque de crédit' tient compte des possibilités de compensation des expositions en dérivés avec des contreparties ayant signé des contrats ISDA.

Les garanties reçues sont comptabilisées à la valeur de marché et sont limitées à l'encours des prêts concernés.

On peut distinguer cinq catégories de crédits au sein du groupe :

a) L'octroi de limites pour les contreparties bancaires

L'octroi de limites, notamment pour dépôts interbancaires, est centralisé au niveau du groupe et repose sur l'octroi et la révision de limites par le comité limites qui rassemble, sur une base mensuelle, des responsables de Bruxelles et de Luxembourg.

Au 31 décembre 2017, le montant des créances sur les établissements de crédit est composé principalement de comptes à vue, en grande partie sans aucun préavis et, dans une moindre mesure, avec un préavis à court terme.

b) L'octroi de crédits à la clientèle pour les contreparties non bancaires

Cette activité est essentiellement constituée de crédits gagés. Environ 92 % de l'encours crédit consolidé de la Banque est assorti de sûretés réelles (principalement des portefeuilles titres diversifiés soumis à des ratios de couverture fixes définis en fonction de la composition du portefeuille gagé, dans une moindre mesure, des titres non cotés et de l'immobilier).

c) Le portefeuille de placement bancaire

Ce portefeuille de placement a été constitué pour répondre à des besoins de remplissage en trésorerie et correspond à approximativement 24 % du total de la trésorerie du groupe réinvesti.

Ce portefeuille est constitué exclusivement de covered bonds de très bon rating.

Répartition des obligations du portefeuille de placement bancaire par rating :

Rating	Proportion
AAA	57 %
AA	43 %
A	0 %
BBB	0 %

d) Les 'corporate portfolios'

Ce poste est composé :

- du 'Corporate Portfolio' du département crédits, c'est-à-dire un portefeuille de titrisations européennes à taux flottant. Ce portefeuille est en 'run-off' (la Banque ne procède plus à de nouveaux achats) et s'élève actuellement à environ EUR 15 millions. Le portefeuille s'amortit rapidement, à la fois en raison de l'arrivée à maturité d'une série de positions mais aussi de par la nature amortissable de la grande majorité des titres qui le composent ;
- du portefeuille de placement, démarré en 2012, qui investit en obligations corporate à court terme (4 à 5 ans). Ce portefeuille, qui s'élève à EUR 493 millions, se compose en grande partie d'émetteurs européens de bonne qualité et, dans une moindre mesure, de papiers 'High Yield' (dont EUR 10 millions dans le fonds Degroof Bonds Corporate EUR et EUR 5 millions dans le fonds II BELGIAN CREDIT OPP I HEDGED DIS) ;
- d'un portefeuille de commercial papers à très court terme (maximum 1 an), qui s'élève à EUR 189 millions au 31 décembre 2017 ;
- d'un nouveau portefeuille d'Auto loans (ABS) de très bon rating (AAA), pour un montant de EUR 49 millions au 31 décembre 2017.

Répartition des obligations des 'corporate portfolios' par rating (hors fonds) :

Rating	Proportion
AAA	7 %
AA	3 %
A	21 %
BBB	42 %
BB	9 %
B	2 %
NR	16 %

Les expositions NR concernent presque exclusivement des commercial papers à très court terme (maximum 1 an).

e) Le portefeuille d'obligations souveraines et bancaires avec garantie d'État

Ce poste est constitué principalement d'obligations d'État et d'obligations bancaires bénéficiant d'une garantie d'un État de l'UE, de différents pays européens. Par ailleurs, 6 % du portefeuille est investi en obligations canadiennes et 8 % en titres supranationaux.

Répartition des obligations souveraines, supranationales ou garanties par un Etat par rating :

Rating	Proportion
AAA	23 %
AA	50 %
A	0 %
BBB	27 %

5.5.3 Exposition géographique

Au niveau géographique, la Banque a peu d'exposition sur les pays 'émergents' et concentre son activité sur l'Union européenne, principalement sur la Belgique et les pays limitrophes ou des institutions supranationales. La Banque détient également un portefeuille d'obligations italiennes et espagnoles, mais celles-ci sont à maturité courte (1 à 2 ans).

5.5.4 Créances douteuses

Les pertes réalisées sur le portefeuille de crédits sont faibles, comme le montre le tableau suivant (qui doit se lire en cumulé depuis dix ans sur les dossiers non clôturés) :

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Créances douteuses	41.858	52.163	47.102
Réductions de valeurs actées	(35.391)	(33.111)	(29.077)
Créances douteuses après réduction de valeur	6.467	19.052	18.025

Tous les dossiers de crédit sont revus individuellement au moins une fois par an. Une réduction de valeur est comptabilisée individuellement pour les dossiers présentant un risque de pertes pour la banque.

Le tableau ci-après fournit par ailleurs de plus amples informations sur les créances sur la clientèle pour lesquelles aucune réduction de valeur n'a été comptabilisée :

	31.12.2017	
Créances pour lesquelles aucune réduction de valeur n'a été actée et qui ne présentent aucun solde échu impayé	2.064.202	93 %
Créances pour lesquelles aucune réduction de valeur n'a été actée, mais qui présentent un solde échu impayé	103.445	5 %
- créances avec solde échu non payé ≤ 30 jours	72.996	
- créances avec solde échu non payé > 30 jours et ≤ 60 jours	847	
- créances avec solde échu non payé > 60 jours et ≤ 90 jours	5.333	
- créances avec solde échu non payé > 90 jours et ≤ 180 jours	4.838	
- créances avec solde échu non payé > 180 jours et ≤ 1 an	19.017	
- créances avec solde échu non payé > 1 an	414	
Créances pour lesquelles une réduction de valeur (partielle ou totale) a été actée	41.858	2 %

Dans les tableaux ci-dessus, une créance est considérée comme échue (impayée) lorsque la contrepartie n'a pas procédé à un paiement à son échéance contractuelle, peu importe la raison de ce retard, le montant impayé ou encore le nombre de jours de retard (un actif est considéré comme échu dès le premier jour de retard de paiement). Ceci ne signifie pas que la contrepartie ne paiera pas, mais que diverses actions pourraient, le cas échéant, être déclenchées (renégociation du crédit, procédures légales, réalisation des sûretés mises en garantie, etc.).

Les crédits renégociés en raison de difficultés financières de l'emprunteur (crédits forborne), qui se traduisent par une restructuration ou une renégociation des termes et des conditions du contrat, concernent EUR 61 millions de l'encours total des crédits accordés par la Banque au 31 décembre 2017. Parmi ces EUR 61 millions, EUR 4 millions ont fait l'objet d'une réduction spécifique (partielle). Le solde reste performant (pas de solde échu de plus de 90 jours) et/ou est garanti par suffisamment de collatéral.

Pour les crédits non dépréciés individuellement, une provision collective pour pertes subies mais non déclarées (IBNR) a toutefois déjà été prévue et comptabilisée. L'objectif de cette provision collective, qui s'élève à un total de EUR 3 millions au 31 décembre 2017, est de couvrir les risques de crédit qui pourraient surgir dans les portefeuilles de crédits concernés (mais qui ne se sont pas encore manifestés par un statut de défaut). Cette provision est déterminée en regroupant les crédits de la Banque dans des portefeuilles homogènes, et en se basant sur un historique de défauts et de pertes pour chacun de ces portefeuilles. La méthodologie utilisée par la Banque est basée sur une approche combinant des probabilités de défaut et des probabilités de pertes (en cas de défaut) par portefeuille. La méthodologie et les hypothèses sous-jacentes sont revues régulièrement afin de réduire les éventuelles différences entre les estimations de pertes et les pertes réelles.

5.6 Risque de gestion de fortune

Le risque de gestion de fortune est le risque financier issu d'un éventuel manque de cohérence ou d'une prise de risque excessive dans les stratégies de gestion poursuivies dans l'ensemble du groupe. Ce risque inclut les éléments imposés par les réglementations (MIFID, etc.).

Ce risque est suivi au sein de chaque entité par les départements de contrôle respectifs, ainsi qu'au niveau consolidé, via des données agrégées. Les contrôles¹ portent sur le respect des contraintes de gestion fixées par le client, par le comité de direction du groupe et par les réglementations, ainsi que sur le suivi des performances.

La cohérence des contrôles et des principes de gestion à travers les différentes filiales est assurée par le risk management du groupe.

5.7 Risque opérationnel

La mission principale de l'équipe 'Operational Risk Management' est d'identifier les différents risques opérationnels auxquels est confrontée la Banque et de s'assurer que ceux-ci sont gérés de manière adéquate.

Les incidents opérationnels sont remontés et répertoriés au niveau de bases de données qui permettent à l'équipe de tirer des statistiques, ainsi que des conclusions sur les incidents opérationnels et leurs origines éventuelles. Enfin, l'équipe s'assure de la mise en place de solutions pérennes avec les différents départements opérationnels lorsque requis.

Parallèlement au suivi des risques, le département est également amené à fournir son avis et conseille la Banque et ses différents métiers dans l'établissement des règles de contrôle interne, dans l'analyse de différents dossiers stratégiques et/ou opérationnels (nouveaux produits, nouvelles procédures, etc.).

¹ Notamment en matière de diversification, d'equity ratio, de produits autorisés en gestion et de scoring MIFID.

5.8 Gestion du capital

Les objectifs primordiaux de la gestion du capital de la Banque Degroof Petercam sont de s'assurer que la Banque répond aux exigences réglementaires et de conserver un niveau de capitalisation compatible avec le niveau d'activité et les risques courus.

Le calcul des exigences en fonds propres réglementaires selon le règlement européen concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit (Bâle III) est utilisé depuis le 31 mars 2014.

Pour rappel, le choix de la Banque s'est porté sur :

- l'approche de base pour évaluer l'exigence en fonds propres requise par le risque opérationnel ;
- l'approche standard basée sur les notations externes pour le risque de crédit ;
- l'approche standard pour le risque de marché.

Fonds propres réglementaires :

(en milliers EUR ; en %)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Fonds propres Tier 1	519.052	483.553	468.281
Fonds propres Tier 2	0	0	0
Volume pondéré des risques	3.032.635	2.826.742	2.913.940
Ratio CRD	17,12 %	17,11 %	16,07 %
Ratio Tier I	17,12 %	17,11 %	16,07 %

L'évolution des ratios en fonds propres réglementaires par rapport à l'exercice précédent est caractérisée par les éléments suivants :

- le volume pondéré des risques de la Banque a légèrement augmenté principalement suite au réinvestissement dans des instruments de dette privés (avec une moins bonne pondération) par rapport à des instruments de dette publics et partiellement par une augmentation liée au risque de marché ;
- les fonds propres Tier 1 ont augmenté essentiellement suite à l'incorporation du résultat de l'exercice après déduction du dividende et à la diminution de la valeur comptable des actifs incorporels à déduire vu la prise en charge d'une année d'amortissement, compensées partiellement par d'autres mouvements impactant les fonds propres conformément aux normes comptables.

La combinaison de ces éléments se traduit par un ratio CRD de 17,12 % et un ratio Tier 1 identique, ce qui est largement supérieur aux exigences réglementaires. Ce chiffre tient compte de la distribution de dividende prévue.

Conformément à la réglementation en vigueur, cette gestion comptable des fonds propres est complétée par une gestion économique du capital, au sein d'un modèle ICAAP. À travers ce modèle, la Banque vérifie l'adéquation de ses fonds propres avec les besoins découlant des risques résultant de ses différentes activités. Elle s'assure aussi que ceux-ci restent suffisants pour les trois années à venir, et ceci dans différents scénarios, allant de la réalisation de nos budgets à des crises de marché importantes.

6 Périmètre de consolidation

6.1 Liste des principales filiales de Banque Degroof Petercam au 31 décembre 2017

Dénomination	Siège	(en %) Fraction du capital détenue	Activité
Degroof Petercam Finance SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Gestion SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Immobilier SARL	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre entreprise
Banque Degroof Petercam Luxembourg SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Établissement de crédit
Banque Degroof Petercam France SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Établissement de crédit
BD Square Invest SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Cobimmo SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre entreprise
Degroof Petercam Asset Management Ltd	6/F Alexandra House 16 Chater Road Central Hong Kong	91,8	Autre établissement financier
Degroof Petercam Corporate Finance SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Corporate Finance Spain	Avenida Diagonal 464 – 08006 Barcelona	100	Autre établissement financier
Degroof Finance SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Asset Management SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Asset Services SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Degroof Holding Luxembourg SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Insurance Broker SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Guimard Investissements SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Heaven Services SA	Rue Eugène Ruppert 14 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre entreprise
Imofig SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre entreprise
Industrie Invest SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Industrie Invest 2 SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Invest House SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Immobilière Cristal Luxembourg SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Messine Holding SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre établissement financier
Banque Degroof Petercam (Suisse) SA	Route de l'Aéroport 31 1218 Le Grand-Saconnex	100	Établissement de crédit
Petercam Services SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
3P (L) SARL	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	100	Autre établissement financier
Bank Degroof Petercam Spain, S.A.U.	Plaza del Ayuntamiento 26 - 46002 Valencia	100	Établissement de crédit
Degroof Petercam, S.G.I.I.C	Avenida Diagonal 464 – 08006 Barcelona	100	Autre établissement financier
Promotion Partners SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier

6.2 Liste des principales entreprises associées à Banque Degroof Petercam au 31 décembre 2017

Dénomination	Siège	(en %) Fraction du capital détenue	Activité
BDG & Associés	244, rue Saint-Jacques Ouest bureau 51 Montréal QC H2Y 1L9 – Canada	45	Autre établissement financier
Le Cloître SA	Rue Eugène Ruppert 14 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	33,58	Autre entreprise
Promotion 777 SA	Rue Sigismond 17 – 2537 Luxembourg	33,98	Autre entreprise
Stairway to Heaven SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	47,98	Autre établissement financier

6.3 Changements significatifs du périmètre de consolidation lors de cet exercice

La poursuite de la réorganisation des activités et de la simplification des structures du groupe s'est concrétisée par l'absorption de la société Petercam Participations SA par Banque Degroof Petercam (Suisse) SA, par la cession de Seniorenrésidence Berdorf SA ainsi que par la liquidation des sociétés Degroof Structured Finance SA, Monceau M SA, Overseas Investments Company SA et Société de Participations et d'Investissements Luxembourgeoise SA.

Ces changements n'ont pas d'impacts significatifs sur nos états financiers.

En plus de ces opérations, les sociétés DS Lux SA et Investment Company of Luxembourg SA ont changé de dénomination pour se nommer respectivement Degroof Petercam Insurance Broker SA, et Immobilière Cristal Luxembourg SA à laquelle l'immeuble détenu précédemment par Banque Degroof Petercam Luxembourg SA a été apporté en cette fin d'année 2017.

En Espagne, le groupe souhaite poursuivre la croissance de son activité Corporate Finance via la création de la société Degroof Petercam Corporate Finance Spain.

6.4 Filiales immobilières non consolidées

Dans le cadre de la diversification de l'offre de produits, la Banque a créé un centre de compétence immobilière dont l'objet consiste à réaliser des investissements en immobilier financés principalement par l'émission de certificats immobiliers souscrits par la clientèle privée ainsi qu'institutionnelle, et accessoirement par des emprunts octroyés par d'autres institutions financières.

La mise en place de ces opérations s'est réalisée par la création de sociétés immobilières dans lesquelles la Banque est soit actionnaire majoritaire, soit actionnaire dans le cadre d'un contrôle conjoint (sous l'angle juridique). Ces sociétés sont, par conséquent, filiales ou filiales communes de la Banque, qui est représentée au sein du conseil d'administration et du comité de direction ; ces organes de décisions s'occupent essentiellement de la gestion opérationnelle et administrative de ces sociétés.

En contrepartie de ces prestations de services, la Banque perçoit une rémunération fixée contractuellement et indépendante de la rentabilité des sociétés.

Par contre, ce sont les détenteurs de certificats immobiliers qui, lors des assemblées, prennent les décisions stratégiques quant à la gestion des immeubles, et qui perçoivent les revenus générés par l'exploitation (location) et la cession éventuelle de ceux-ci. En date de clôture, les actifs de ces sociétés représentent une valeur globale de l'ordre de EUR 200 millions.

Comme la définition de 'contrôle' est axée sur le droit aux rendements variables issus du pouvoir détenu dans la prise de décisions stratégiques permettant d'influencer ces rendements, le contrôle de ces entreprises est exclusivement aux mains des détenteurs de certificats immobiliers et non de la Banque. De ce fait, les entités concernées ne sont pas consolidées par Banque Degroof Petercam.

En date de clôture, l'investissement financier de la Banque pour l'ensemble de ces structures correspond à EUR 5 millions.

6.5 Fusion Banque Degroof et Petercam : informations pro forma du résultat global 2015

Si l'exercice comptable concerné avait correspondu à l'année civile 2015¹, l'état consolidé du résultat global aurait été le suivant :

	(en milliers EUR)		
	2017	2016	2015
Produits d'intérêts	53.748	51.385	52.867
Charges d'intérêts	(11.996)	(6.051)	(7.854)
Dividendes	2.931	5.950	5.023
Commissions perçues	526.522	468.954	509.110
Commissions versées	(151.553)	(137.030)	(136.783)
Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction	22.066	23.366	20.586
Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	(2.862)	(1.544)	(82)
Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	8.660	9.990	63.789
Autres résultats opérationnels nets	20.637	20.961	(14.102)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	(351)	63	(121)
Produit net	467.802	436.044	492.433
Frais de personnel	(194.116)	(180.284)	(213.496)
Frais généraux et administratifs	(135.746)	(145.706)	(134.789)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	(21.893)	(21.542)	(11.502)
Dépréciations nettes sur actifs	(7.702)	(7.467)	(22.033)
Résultat avant impôts	108.345	81.045	110.613
Charge d'impôts	(21.883)	(23.160)	(14.580)
Bénéfice net	86.462	57.885	96.033
<i>Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société mère</i>	<i>86.460</i>	<i>57.877</i>	<i>96.127</i>
<i>Bénéfice net attribuable aux intérêts minoritaires</i>	<i>2</i>	<i>8</i>	<i>(94)</i>
Effet des réestimations sur régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	1.012	(2.754)	10.993
Total des autres éléments du résultat global ne pouvant pas être reclassés ultérieurement en bénéfice net	1.012	(2.754)	10.993
Réévaluation à la juste valeur - Actifs financiers disponibles à la vente	4.002	2.740	(66.937)
Écarts de conversion	(3.247)	(1.526)	1.900
Total des autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement en bénéfice net	755	1.214	(65.037)
Résultat global total	88.229	56.345	41.989
Résultat global total attribuable aux			
<i>actionnaires de la société mère</i>	<i>88.229</i>	<i>56.337</i>	<i>42.082</i>
<i>intérêts minoritaires</i>	<i>0</i>	<i>8</i>	<i>(93)</i>

¹ Situation non audité couvrant une période d'une durée totale de 12 mois (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

6.6 Informations par pays

Conformément à la directive européenne (CRD IV), les informations demandées par pays se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

31.12.2017	Belgique	Luxembourg	Espagne	France	Suisse	Total
Chiffre d'affaires	285.709	132.301	9.025	30.000	11.118	468.153
Nombre de salariés (en unités)	857	326	64	103	21	1.371
Bénéfice (perte) avant impôts	48.440	61.685	(1.305)	(855)	731	108.696
Impôts sur le résultat	13.801	7.620	98	0	364	21.883
Subventions publiques reçues	0	0	0	0	0	0

(en milliers EUR)

31.12.2016	Belgique	Luxembourg	Espagne	France	Suisse	Total
Chiffre d'affaires	264.197	127.544	8.493	25.511	10.236	435.981
Nombre de salariés (en unités)	837	322	69	103	21	1.352
Bénéfice (perte) avant impôts	24.412	59.982	(1.185)	(3.314)	1.087	80.982
Impôts sur le résultat	11.860	10.438	108	97	657	23.160
Subventions publiques reçues	0	0	0	0	0	0

(en milliers EUR)

31.12.2015	Belgique	Luxembourg	Espagne	France	Suisse	Total
Chiffre d'affaires	268.201	144.329	12.026	31.824	2.673	459.053
Nombre de salariés (en unités)	854	327	64	112	18	1.375
Bénéfice (perte) avant impôts	60.319	72.441	(1.428)	(8.613)	201	122.920
Impôts sur le résultat	6.705	8.497	305	(56)	113	15.564
Subventions publiques reçues	0	0	0	0	0	0

Les écarts entre la colonne 'Total' et l'état consolidé du résultat global se justifient uniquement par le poste 'Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence' qui ne doit pas être réparti par pays en vertu de la directive précitée.

Dans le but de refléter la réalité économique, les montants sont mentionnés avant l'élimination des transactions intragroupes.

7 Annexes relatives au bilan consolidé

7.1 Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande

Le détail par nature de la rubrique 'Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande' se présente comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Caisse	3.917	4.136	4.029
Soldes auprès des banques centrales – Réserves obligatoires ¹	2.888.945	1.365.102	1.529.072
Soldes auprès des banques centrales autres que réserves obligatoires	26.652	30.527	18.774
Autres dépôts sur demande	272.385	389.847	509.347
Total de trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	3.191.899	1.789.612	2.061.222

La caisse ainsi que les soldes auprès des banques centrales autres que les réserves obligatoires sont inclus dans la définition de la Banque de trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Les autres dépôts sur demande pour un montant de EUR 272,3 millions au 31 décembre 2017 (au 31 décembre 2016 : EUR 389,2 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 489,6 millions) sont inclus dans la définition de la Banque de trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau consolidé des flux de trésorerie.

7.2 Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se composent des natures suivantes :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
1. Actifs financiers détenus à des fins de transaction	13.305	9.799	14.860
Titres à revenu fixe	4.479	1.988	11.870
<i>Effets publics et obligations d'État</i>	0	0	1.483
<i>Obligations d'autres émetteurs</i>	4.479	1.988	10.387
Titres à revenu variable	8.826	7.811	2.990
<i>Actions</i>	8.663	6.596	420
<i>Autres titres à revenu variable</i>	163	1.215	2.570
2. Instruments financiers dérivés	119.063	100.436	99.465
Dérivés de change	32.764	40.562	47.214
Dérivés de taux d'intérêt	26.573	27.933	13.199
Dérivés sur actions	59.726	31.722	39.052
Dérivés de crédit	0	0	0
Dérivés sur matières premières	0	219	0
Total des actifs détenus à des fins de transaction	132.368	110.235	114.325

¹ Réserves obligatoires : réserves minimales déposées par les établissements de crédit auprès de la Banque centrale européenne ou d'autres banques centrales.

7.3 Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Des placements en titres sont désignés, à leur date d'acquisition, à la juste valeur par le biais du compte de résultats (option de juste valeur) lorsque ceux-ci sont associés à des dérivés, qu'une telle désignation élimine ou réduit fortement un décalage comptable qui en résulterait autrement, et qu'il existe un risque de ne pas rencontrer les exigences (ou de ne pas satisfaire aux conditions) de la comptabilité de couverture.

Plus spécifiquement, cette désignation est utilisée afin d'éviter tout décalage consécutif à l'évaluation de certaines obligations souveraines et bancaires garanties par un État de l'Union européenne ou par des actifs de couverture¹ (juste valeur reconnue directement dans les fonds propres), achetées dans un but de support de liquidité et liées, conformément à une stratégie de gestion des risques, à des swaps de taux d'intérêt (juste valeur imputée en résultat). De même, l'option de juste valeur pour certaines positions en actions couvertes économiquement par une structure d'options n'est plus utilisée depuis 2017.

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont composés de :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Titres à revenu fixe	893.350	1.712.089	794.715
<i>Effets publics et obligations d'État</i>	351.176	438.993	205.354
<i>Obligations d'autres émetteurs</i>	542.174	1.273.096	589.361
Titres à revenu variable	0	28.829	35.146
Actions	0	28.829	35.146
Total des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	893.350	1.740.918	829.861

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats comprennent au 31 décembre 2017 un total de EUR 688,3 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 31 décembre 2016 : EUR 1.403,4 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 675,1 millions).

7.4 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont représentés par des placements en valeurs mobilières à revenu fixe ou variable cotées ou non dont voici la répartition par nature :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Valeur comptable avant dépréciations	1.203.803	1.440.800	2.109.255
Titres à revenu fixe	1.135.223	1.379.646	2.044.790
<i>Effets publics et obligations d'État</i>	226.953	501.944	902.587
<i>Obligations d'autres émetteurs</i>	887.218	861.511	1.104.994
<i>Autres instruments à revenu fixe</i>	21.052	16.191	37.209
Titres à revenu variable	68.580	61.154	64.465
Actions	23.847	21.861	21.972
<i>Autres titres à revenu variable</i>	44.733	39.293	42.493
Dépréciations	(8.637)	(9.410)	(7.784)
Total des actifs financiers disponibles à la vente	1.195.166	1.431.390	2.101.471

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent au 31 décembre 2017 un total de EUR 510,8 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 31 décembre 2016 : EUR 808,9 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 1.204,6 millions).

¹ Communément dénommés 'covered bonds'.

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs aux dépréciations sur actifs financiers disponibles à la vente :

(en milliers EUR)

	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Total
Solde à la clôture au 30.09.2014	(2.384)	(12.421)	(14.805)
Réductions de valeur comptabilisées	0	(8)	(8)
Réductions de valeur utilisées	0	7.401	7.401
Écarts de conversion	(372)	0	(372)
Solde à la clôture au 31.12.2015	(2.756)	(5.028)	(7.784)
Réductions de valeur comptabilisées	0	(1.560)	(1.560)
Réductions de valeur utilisées	0	24	24
Écarts de conversion	(90)	0	(90)
Solde à la clôture au 31.12.2016	(2.846)	(6.564)	(9.410)
Réductions de valeur comptabilisées	0	0	0
Réductions de valeur utilisées	0	429	429
Écarts de conversion	344	0	344
Solde à la clôture au 31.12.2017	(2.502)	(6.135)	(8.637)

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente :

(en milliers EUR)

	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Total
Solde à la clôture au 30.09.2014	16.435	72.145	88.580
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation ²	(2.554)	(77.320)	(79.874)
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation ²	(3.532)	8.729	5.197
Réduction de valeur comptabilisée en résultat	0	0	0
Solde à la clôture au 31.12.2015	10.349	3.554	13.903
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation ²	(2.688)	1.059	(1.629)
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation ²	2.979	1.414	4.393
Réduction de valeur comptabilisée en résultat	0	0	0
Solde à la clôture au 31.12.2016	10.640	6.027	16.667
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation ²	(2.670)	7.600	4.930
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation ²	257	(833)	(576)
Réduction de valeur comptabilisée en résultat	0	0	0
Solde à la clôture au 31.12.2017	8.227	12.794	21.021

² Y inclus les variations des profits et pertes latents transférés des capitaux propres vers le compte de résultats suite à la décomptabilisation de ces placements.

7.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit

Les créances interbancaires se détaillent de la manière suivante :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Prêts à terme	105.296	116.081	49.706
Opérations de cession-rétrocession	99.973	0	300.776
Autres	16.730	41.111	0
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit	221.999	157.192	350.482

Les prêts dont la durée initiale est inférieure à trois mois pour un montant de EUR 131,7 millions au 31 décembre 2017 (au 31 décembre 2016 : EUR 57,2 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 350,4 millions) sont inclus dans la définition de la Banque de trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau consolidé des flux de trésorerie.

7.6 Prêts et créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle et les mouvements relatifs aux dépréciations sur ces créances se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Valeur comptable avant dépréciations	1.951.526	1.727.558	1.711.919
Avances en compte courant	412.509	363.146	326.989
Effets de commerce	2.600	2.589	89
Prêts hypothécaires	95.476	81.734	89.405
Prêts à terme	1.406.745	1.243.785	1.230.813
Opérations de cession-rétrocession	0	0	12.722
Instruments de dette	12.862	14.990	20.859
Prêts subordonnés	1.389	1.753	11.474
Autres	19.945	19.561	19.568
Dépréciations	(35.391)	(36.918)	(33.211)
Total des prêts et créances sur la clientèle	1.916.135	1.690.640	1.678.708

Les prêts et créances sur la clientèle comprennent au 31 décembre 2017 un total de EUR 705,2 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 31 décembre 2016 : EUR 390,4 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 449,2 millions).

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs aux dépréciations sur créances sur la clientèle :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Solde à l'ouverture	(36.918)	(33.211)	(22.619)
Réductions de valeur comptabilisées	(5.038)	(4.992)	(12.592)
Réductions de valeur reprises	4.112	1.239	1.223
Réductions de valeur utilisées	2.442	48	788
Écarts de conversion	11	(2)	(11)
Solde à la clôture	(35.391)	(36.918)	(33.211)

Les dépréciations comprennent des dépréciations sur base d'évaluations individuelles et sur base d'évaluations collectives.

Les tableaux ci-après reprennent les informations complémentaires relatives aux actifs financiers disponibles à la vente reclassés comme prêts et créances :

(en milliers EUR)

	Valeur comptable	Juste valeur	Réserves de réévaluation
Solde à la clôture au 31 décembre 2017	12.862	12.315	(1)
Solde à la clôture au 31 décembre 2016	14.990	13.824	(8)
Solde à la clôture au 31 décembre 2015	20.859	19.166	(14)

(en milliers EUR)

Montants reconnus en résultats ou en fonds propres	Résultats	Fonds propres
Au 31 décembre 2017		
Intérêts	142	
Dépréciations	0	
Gains (pertes) réalisés	0	
Montants transférés des réserves de réévaluation vers le compte de résultats		6
Au 31 décembre 2016		
Intérêts	8	
Dépréciations	0	
Gains (pertes) réalisés	19	
Montants transférés des réserves de réévaluation vers le compte de résultats		6
Au 31 décembre 2015		
Intérêts	118	
Dépréciations	0	
Gains (pertes) réalisés	49	
Montants transférés des réserves de réévaluation vers le compte de résultats		8

Les pertes ou profits de juste valeur qui auraient été comptabilisés en fonds propres après la date de reclassement si le reclassement n'avait pas eu lieu, s'élèvent à un gain net cumulé de EUR 0,9 million (au 31 décembre 2016 : gain net cumulé de EUR 0,4 million ; au 31 décembre 2015 : gain net cumulé de EUR 0,5 million).

7.7 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont représentés par des placements en valeurs mobilières à revenu fixe dont voici la répartition par nature :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Titres à revenu fixe	80.726	115.306	125.701
Effets publics et obligations d'État	70.575	105.032	115.306
Obligations d'autres émetteurs	10.151	10.274	10.395
Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	80.726	115.306	125.701

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance comprennent au 31 décembre 2017 un total de EUR 34,5 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 31 décembre 2016 : EUR 70,8 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 114,7 millions).

7.8 Immobilisations corporelles et immeubles de placement

Les immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante :

(en milliers EUR)

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Équipements de bureau	Autres équipements	Total
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2017	70.364	6.849	4.199	3.500	84.912
Valeur d'acquisition	120.839	17.758	9.402	6.718	154.717
Amortissements et dépréciations cumulés	(50.475)	(10.909)	(5.203)	(3.218)	(69.805)
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2016	70.099	7.534	4.707	4.120	86.460
Valeur d'acquisition	117.846	23.370	11.752	8.301	161.269
Amortissements et dépréciations cumulés	(47.747)	(15.836)	(7.045)	(4.181)	(74.809)
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2015	65.164	4.195	2.727	4.531	76.617
Valeur d'acquisition	116.750	23.138	11.872	8.833	160.593
Amortissements et dépréciations cumulés	(51.586)	(18.943)	(9.145)	(4.302)	(83.976)

L'évolution de la valeur comptable nette s'explique comme suit :

(en milliers EUR)

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Équipements de bureau	Autres équipements
Solde à la clôture au 30.09.2014	61.090	3.056	1.478	2.978
Acquisitions	6.350	1.918	1.581	1.801
Modifications du périmètre de consolidation	789	1.157	123	1.014
Cessions	0	0	0	(427)
Amortissements	(3.048)	(1.946)	(468)	(732)
Réductions de valeur comptabilisées	0	0	0	(14)
Réductions de valeur reprises	0	0	11	0
Écarts de conversion	0	5	2	11
Autres	(17)	5	0	(100)
Solde à la clôture au 31.12.2015	65.164	4.195	2.727	4.531
Acquisitions	9.162	5.656	2.588	750
Cessions	(305)	0	(3)	(430)
Amortissements	(3.168)	(2.321)	(620)	(672)
Réductions de valeur comptabilisées	(1.086)	0	0	0
Écarts de conversion	66	0	0	2
Autres	266	4	15	(61)
Solde à la clôture au 31.12.2016	70.099	7.534	4.707	4.120
Acquisitions	3.671	3.177	412	285
Cessions	(46)	(3)	(1)	(168)
Amortissements	(3.616)	(2.537)	(585)	(721)
Réductions de valeur comptabilisées	(593)	(207)	(349)	0
Écarts de conversion	(274)	(2)	0	(11)
Autres	1.123	(1.113)	15	(5)
Solde à la clôture au 31.12.2017	70.364	6.849	4.199	3.500

À l'exception du matériel roulant (compris dans la rubrique 'Autres équipements'), les valeurs résiduelles sont estimées à zéro. En effet, les voitures achetées sont généralement vendues après quatre ans et, par conséquent, une valeur résiduelle moyenne a été évaluée à 40 % de la valeur d'achat HTVA.

La valeur estimée des immeubles (comptabilisés au coût amorti) de Banque Degroof Petercam s'élève à EUR 149,2 millions au 31 décembre 2017 (EUR 159,8 millions au 31 décembre 2016 et EUR 147,3 millions au 31 décembre 2015). L'estimation de la valeur de marché de la plupart des immeubles résulte de rapports d'évaluation réalisés par des experts immobiliers indépendants. Compte tenu du peu de liquidité du marché de l'immobilier, de la nature et des spécificités de ces immeubles, et de la difficulté de trouver des données de transactions comparables, la valeur estimée de ces immeubles est classée au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. Les techniques utilisées par les experts immobiliers sont principalement les suivantes : la méthode de la capitalisation des loyers, la méthode d'actualisation des flux de trésorerie et celle de l'analyse comparative (valorisation basée sur la valeur des m² construits). Lorsque plusieurs méthodes d'évaluation sont utilisées pour un immeuble, sa valeur estimée est la moyenne du résultat de ces méthodes.

Banque Degroof Petercam ne dispose pas d'immeubles de placement.

Banque Degroof Petercam est engagée, en qualité de preneur, dans des contrats de location simple portant principalement sur des actifs immobilisés, du matériel informatique et des véhicules.

Le montant des paiements minimaux futurs liés aux contrats de location simple non résiliables se ventile comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
À moins d'un an	9.543	10.191	10.437
Entre 1 an et 5 ans	20.671	24.483	28.435
Supérieur à 5 ans	3.412	5.536	9.720
Solde à la clôture	33.626	40.410	48.592

Les montants mentionnés ci-avant ne tiennent pas compte des indexations futures potentielles des loyers des actifs immobilisés. En ce qui concerne les loyers comptabilisés en charge, ils figurent à l'annexe 8.g.

7.9 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Les immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition se décomposent de la façon suivante :

(en milliers EUR)

	Écarts d'acquisition	Fonds de commerce	Logiciels	Autres actifs incorporels	Total
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2017	275.881	85.806	4.509	2.647	368.843
Valeur d'acquisition	352.756	165.489	27.642	2.647	548.534
Amortissements et dépréciations cumulés	(76.875)	(79.683)	(23.133)	0	(179.691)
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2016	275.881	104.912	4.661	0	385.454
Valeur d'acquisition	352.756	166.618	30.623	0	549.997
Amortissements et dépréciations cumulés	(76.875)	(61.706)	(25.962)	0	(164.543)
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2015	270.460	119.312	4.892	0	394.664
Valeur d'acquisition	347.335	167.083	29.084	0	543.502
Amortissements et dépréciations cumulés	(76.875)	(47.771)	(24.192)	0	(148.838)

Annexes aux comptes consolidés

L'évolution de la valeur comptable nette s'explique comme suit :

(en milliers EUR)

	Écarts d'acquisition	Fonds de commerce ¹	Logiciels	Autres actifs incorporels
Solde à la clôture au 30.09.2014	44.523	17.638	3.539	0
Acquisitions	233.260	106.653	3.076	0
Cessions	0	0	(68)	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	171	0
Amortissements	0	(4.554)	(1.796)	0
Réductions de valeur comptabilisées	(7.383)	(425)	(30)	0
Écarts de conversion	60	0	0	0
Solde à la clôture au 31.12.2015	270.460	119.312	4.892	0
Acquisitions	0	0	1.733	0
Amortissements	0	(12.842)	(1.920)	0
Réductions de valeur comptabilisées	0	(1.068)	0	0
Autres	5.421	(586)	(44)	0
Écarts de conversion	0	96	0	0
Solde à la clôture au 31.12.2016	275.881	104.912	4.661	0
Acquisitions	0	0	2.297	2.647
Cessions	0	0	(565)	0
Amortissements	0	(12.603)	(1.832)	0
Réductions de valeur comptabilisées	0	(5.591)	(35)	0
Autres	0	0	(17)	0
Écarts de conversion	0	(912)	0	0
Solde à la clôture au 31.12.2017	275.881	85.806	4.509	2.647

FONDS DE COMMERCE

Conformément aux méthodes et principes comptables, la Banque a effectué un test de dépréciation des fonds de commerce pour lesquels elle considère qu'il existe des indices de dépréciation de valeur.

La valeur recouvrable est déterminée par la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La juste valeur est estimée sur base de l'application d'un multiple de référence au résultat net courant ou aux capitaux en gestion. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des 'cash flows' libres qui actualise tous les flux de trésorerie futurs qui seront générés par l'activité de l'entreprise.

Les résultats de ces tests de dépréciation sont similaires ou supérieurs à la valeur comptable des fonds de commerce, à l'exception du fonds de commerce de Banque Degroof Petercam France dans l'activité de gestion de patrimoine, sur lequel une réduction de valeur de EUR 2,43 millions a été actée. La juste valeur a été retenue pour l'estimation de la valeur de ce fonds de commerce, en appliquant un coefficient de goodwill aux capitaux en gestion et en tenant compte des coûts de structure qui affectent actuellement la rentabilité.

La valeur d'utilité a été retenue pour l'estimation de la valeur des fonds de commerce relatifs à la fusion avec Petercam concernant les relations avec la clientèle dans le cadre des activités de banque privée et de gestion institutionnelle. L'évaluation effectuée pour les tests de dépréciation se fonde sur le même modèle que celui qui a été utilisé lors de la détermination initiale de la valeur de ces fonds de commerce. Ce modèle consiste en une actualisation de flux de trésorerie, sur base de projections de revenus générés par la gestion des capitaux des clients, pendant une période d'une durée finie, se terminant en 2026. L'attrition progressive de la clientèle historique en gestion privée discrétionnaire est supposée de 10,8 % par an, tandis que la croissance annuelle des capitaux en gestion restants est estimée à 3 %. Les flux de trésorerie sont actualisés à un coût des fonds propres après impôt estimé à 7,7 %.

Par ailleurs, la Banque a mis à zéro la valeur comptable résiduelle de deux anciens petits fonds de commerce, qui étaient déjà largement amortis.

¹ Dont EUR 7,4 millions au 31 décembre 2017, restant à amortir sur 11 ans, sur Banque Degroof Petercam France, et EUR 78,4 millions relatif à la fusion avec Petercam.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Conformément aux méthodes et principes comptables, la Banque effectue un test de dépréciation des écarts d'acquisition positifs au moins à chaque clôture d'exercice. Pour ce faire, la Banque a affecté ces écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est déterminée par la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La juste valeur est estimée sur base de l'application d'un multiple de référence au résultat net courant ou aux capitaux en gestion. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des 'cash flows' libres qui actualise tous les flux de trésorerie futurs qui seront générés par l'activité de l'entreprise.

Les résultats de ces tests de dépréciation sont similaires ou supérieurs à la valeur comptable des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition relatifs à la fusion avec Petercam ont été alloués à trois unités génératrices de trésorerie ('Asset Management & UCIT's', 'Credits & Structuring' et 'Sales & Advice/Professionals').

La valeur de l'unité génératrice de trésorerie 'Asset Management & UCIT's' est estimée par la juste valeur, en appliquant un coefficient de goodwill aux capitaux gérés et administrés. La valeur des unités génératrices de trésorerie 'Credits & Structuring' et 'Sales & Advice/Professionals' est estimée par la juste valeur, en appliquant un multiple au résultat net courant moyen sur trois ans.

La valeur d'utilité a été retenue pour l'estimation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie de Banque Degroof Petercam France active dans le métier de 'Corporate Finance'.

Les projections de flux de trésorerie se fondent sur le plan à moyen terme établi par la direction, couvrant la période 2018-2022, avant d'appliquer, en rythme de croisière, un taux de croissance de 2 % correspondant au taux d'inflation prévu à long terme. Les projections de flux de trésorerie sont actualisées au coût des fonds propres avant impôt, estimé au 31 décembre 2017 à 14,7 %. La valeur recouvrable qui résulte de cette valeur d'utilité est supérieure à la valeur comptable. Une analyse de sensibilité a été réalisée, dans laquelle a été testé un scénario avec des niveaux moindres de chiffre d'affaires, menant à des flux de trésorerie environ 20 % plus bas. La valeur recouvrable qui résulte de cette analyse de sensibilité est proche de la valeur comptable.

La ventilation des écarts d'acquisition positifs par unité génératrice de trésorerie se présente comme suit :

(en milliers EUR)

Unité génératrice de trésorerie	Valeur comptable			Méthode utilisée pour la valeur recouvrable
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015	
Banque Degroof Petercam SA (Asset Management & UCIT's)	227.634	227.634	222.213	Juste valeur ²
Banque Degroof Petercam SA (Credit & Structuring)	5.480	5.480	5.480	Juste valeur ²
Banque Degroof Petercam SA (Sales & Advice/Professionals)	24.550	24.550	24.550	Juste valeur ²
Banque Degroof Petercam France SA (Corporate Finance)	18.217	18.217	18.217	Valeur d'utilité
Total	275.881	275.881	270.460	

7.10 Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations dans les entreprises mises en équivalence se détaillent comme suit :

(en milliers EUR)

Entreprises associées	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Landolt & Cie SA	0	0	13.384
BDG & Associés	146	183	143
Total	146	183	13.527

Au 31 décembre 2017, le montant des capitaux propres de BDG & Associés s'élève à CAD 488 milliers et le résultat s'élève à CAD (89) milliers.

Au 31 décembre 2017, les valeurs de mise en équivalence négatives ont été transférées en rubrique 'Autres passifs' pour un montant de EUR 1.339 milliers.

² Niveau 3 de juste valeur dans la hiérarchie de la juste valeur.

Annexes aux comptes consolidés

7.11 Autres actifs

Le poste 'Autres actifs' reprend les éléments suivants :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	111.809	88.717	97.678
Débiteurs divers	19.577	24.647	19.658
Autres actifs	19.887	25.700	14.825
Total des autres actifs	151.273	139.064	132.161

Les débiteurs divers sont composés de créances issues des facturations et des avances sur impôts ou impôts à récupérer définis selon les dispositions nationales.

7.12. Passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le détail par nature des passifs financiers détenus à des fins de transaction se présente de la façon suivante :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
1. Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1.015	113	3.968
Titres à revenu fixe	253	4	3.968
Titres à revenu variable	762	109	0
2. Instruments financiers dérivés	157.219	134.606	138.433
Dérivés de change	46.018	39.080	49.508
Dérivés de taux d'intérêt	29.247	45.805	48.125
Dérivés sur actions	81.954	49.502	40.800
Dérivés de crédit	0	0	0
Dérivés sur matières premières	0	219	0
Total des passifs financiers détenus à des fins de transaction	158.234	134.719	142.401

7.13 Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes interbancaires se détaillent de la manière suivante :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Dépôts à vue	131.502	105.537	144.400
Dépôts à terme	27.640	11.549	5.714
Autres dépôts	5.345	0	6.482
Total des dettes envers les établissements de crédit	164.487	117.086	156.596

7.14 Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Dépôts à vue	6.377.492	5.889.767	5.774.219
Dépôts à terme	314.885	330.129	595.040
Autres dépôts	38.257	18.337	38.923
Total des dettes envers la clientèle	6.730.634	6.238.233	6.408.182

Les dettes envers la clientèle comprennent au 31 décembre 2017 un total de EUR 1,5 million dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 31 décembre 2016 : EUR 8,6 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 3,5 millions).

7.15 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre émis par le groupe Degroof Petercam s'élèvent à EUR 0 million au 31 décembre 2017 (au 31 décembre 2016 : EUR 0 million ; au 31 décembre 2015 : EUR 3 millions).

7.16 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées du groupe Degroof Petercam sont échues depuis le 1^{er} juillet 2015.

7.17 Provisions

Les provisions de la Banque se composent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Pensions et autres obligations de prestations définies	33.453	42.210	36.948
Autres avantages du personnel à long terme	4.601	5.434	3.725
Restructuration	15.260	16.943	18.900
Autres provisions	14.538	16.396	20.701
Solde à la clôture	67.852	80.983	80.274

Le montant des provisions pour avantages au personnel est détaillé au sein des annexes 10.1 et 10.2.

La provision pour restructuration a été constituée en 2015 suite à la réorganisation des activités générée par la fusion des groupes Degroof et Petercam. Au cours de l'exercice écoulé, cette provision a fait l'objet d'une utilisation de EUR 3,8 millions. En fin d'année, le département Human Resources a procédé à un recalibrage complet de cette provision sur une nouvelle période de trois ans, ce qui a donné lieu à une dotation complémentaire de EUR 2,1 millions.

L'évolution des autres provisions qui concernent principalement des provisions pour des litiges en suspens avec différentes contreparties se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Solde à l'ouverture	16.396	20.701	6.092
Dotations aux provisions	1.346	425	12.000
Utilisations de provisions	(1.095)	(1.424)	(2.132)
Reprises de provisions non utilisées	(2.109)	(3.306)	(1.559)
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	6.300
Solde à la clôture	14.538	16.396	20.701

De par la nature de ses activités, la Banque est impliquée dans quelques litiges juridiques dont le nombre est limité.

Compte tenu de l'incertitude inhérente à chaque procédure judiciaire, l'estimation des risques reste cependant inévitablement aléatoire. Une provision couvrant partiellement certains montants en jeu a été actée dans les comptes annuels au 31 décembre 2017.

Il est à noter, que les assureurs couvrent les paiements supérieurs à la franchise pour une partie des dossiers. Ces montants à verser par les assureurs en cas d'indemnisation sont comptabilisés en 'Autres résultats opérationnels nets'.

Annexes aux comptes consolidés

7.18 Autres passifs

Le poste 'Autres passifs' reprend les éléments suivants :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Dettes salariales et sociales	53.372	49.009	63.125
Charges à payer et produits constatés d'avance	45.335	33.348	33.718
Créditeurs divers	45.037	30.554	29.401
Passifs liés aux paiements en actions	2.262	4.012	3.902
Autres dettes	5.221	10.127	13.733
Dettes liées à l'acquisition anticipée des intérêts minoritaires	4.492	3.752	3.597
Total des autres passifs	155.719	130.802	147.476

Les créditeurs divers représentent essentiellement les factures à payer ainsi que les impôts à payer autres que ceux calculés sur le résultat de l'exercice.

Comme le prix d'acquisition des intérêts minoritaires est un prix variable dépendant d'un ensemble de données et dont le paiement sera échelonné entre 2016 et 2024, les dettes liées à l'acquisition anticipée de ces derniers sont évaluées sur base des modèles, paramètres et données décrites au sein du point 7.9 relatif aux immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition. Cette acquisition anticipée est relative à l'activité de Corporate Finance en France.

7.19 Impôts

L'évolution des impôts différés s'explique par :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Solde à l'ouverture	(2.732)	(6.985)	(2.139)
Produit (Charge) au compte de résultats	(332)	(2.728)	14.930
Éléments directement imputés aux fonds propres	(1.340)	2.006	926
Impact du changement de taux d'imposition – compte de résultats	1.601	0	0
Impact du changement de taux d'imposition – fonds propres	(1.076)	0	0
Modifications du périmètre de consolidation	438	1.591	(20.695)
Autres	(31)	3.391	0
Écarts de change	63	(7)	(7)
Solde à la clôture	(3.409)	(2.732)	(6.985)

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles suivantes et sont présentés par nature de différences temporelles :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Actifs d'impôts différés	26.887	38.301	41.626
Avantages du personnel	18.067	21.211	23.845
Immobilisations corporelles et incorporelles	6.376	9.174	10.537
Provisions pour risques et charges	762	1.245	1.272
Dérivés	733	2.028	2.089
Pertes reportées	168	1.969	0
Autres	781	2.674	3.883
Passifs d'impôts différés	30.296	41.033	48.611
Immobilisations corporelles et incorporelles	23.138	33.035	39.895
Provisions pour risques et charges	562	605	1.081
Instrument financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1.437	2.371	1.932
Actifs financiers disponibles à la vente	4.910	4.100	4.864
Autres	249	922	839
Impôts différés nets	(3.409)	(2.732)	(6.985)

Certains actifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés dans la mesure où certaines sociétés du groupe Degroof Petercam n'ont pas la certitude de disposer de bénéfices futurs imposables permettant la récupération de ces impôts au sein des entités fiscales visées.

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés comprennent au 31 décembre 2017 un montant de EUR 12.095 milliers relatif uniquement à des pertes fiscales récupérables et dont l'échéance est indéterminée (31 décembre 2016 : EUR 15.625 milliers ; 31 décembre 2015 : EUR 21.098 milliers).

Des impôts différés n'ont pas été comptabilisés pour un montant de EUR 4,3 millions (31 décembre 2016 : EUR 4,8 millions ; 31 décembre 2015 : EUR 4 millions) sur les différences temporelles relatives aux réserves des filiales distribuables, car il n'est pas probable que ces différences s'inverseront à court terme.

7.20 Capitaux propres

Le tableau ci-dessous reprend la composition des capitaux propres revenant aux actionnaires :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Capital souscrit	34.212	34.212	34.212
Primes d'émission	420.553	420.553	420.925
Réserve légale	4.411	4.411	4.411
Réserve immunisée	15.108	15.108	15.108
Réserve disponible	93.137	93.137	93.137
Autres réserves et report à nouveau	332.867	322.305	272.678
Réserves de réévaluation	(3)	(1.771)	(231)
Actions propres (-)	(47.604)	(47.605)	(45.956)
Résultat net de la période	86.460	57.877	107.643
Total	939.141	898.227	901.927

Le capital de Banque Degroof Petercam est représenté par 10.842.209 actions ordinaires sans désignation de valeur nominale. Toutes les actions sont intégralement souscrites et entièrement libérées. L'évolution du capital est détaillée ci-après :

(en milliers EUR ; en unités)

	31.12.2017		31.12.2016		30.09.2015	
	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions
Solde à l'ouverture	34.212	10.842.209	34.212	10.842.209	47.491	7.683.481
Destruction d'actions propres suite à rachat	0	0	0	0	0	0
Réduction de capital	0	0	0	0	(15.779)	0
Regroupement d'entreprises	0	0	0	0	2.500	3.158.728
Solde à la clôture	34.212	10.842.209	34.212	10.842.209	34.212	10.842.209

Les réserves et le report à nouveau reprennent les réserves de Banque Degroof Petercam y compris l'impact initial de la transition aux normes comptables internationales IFRS, le résultat non distribué du groupe ainsi que la différence entre le prix d'acquisition ou de cession et la valeur comptable des fonds propres acquise ou cédée lors d'un changement de pourcentage de détention dans une filiale ne générant pas de modification de méthode de consolidation.

Les réserves de réévaluation comprennent d'une part les gains et pertes non réalisés sur les placements disponibles à la vente (voir note 7.4), les gains et pertes latents sur des instruments d'emprunts reclassés hors de la catégorie 'Actifs financiers disponibles à la vente', ainsi que les écarts de conversion résultant de la consolidation des comptes d'entreprises établis dans une devise fonctionnelle différente de celle du groupe Degroof Petercam et, d'autre part, les écarts actuariels relatifs aux obligations et aux actifs des régimes de retraite résultant de la différence entre les hypothèses définies en début d'exercice et la réalité observée en fin d'exercice.

Au 31 décembre 2017, le groupe Degroof Petercam détient 327.879 actions Banque Degroof Petercam SA, ce qui représente 3,02 % du capital souscrit. Ces actions propres servent, en règle générale, de support à des plans d'intéressement du personnel.

7.21 Justes valeurs des instruments financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont reprises, par catégorie d'instruments financiers, dans le tableau ci-dessous :

(en milliers EUR)

	31.12.2017		31.12.2016		30.09.2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers						
Trésorerie et avoirs auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	3.191.899	3.191.899	1.789.612	1.789.612	2.061.222	2.061.222
Prêts et créances sur les établissements de crédits	221.999	222.023	157.192	157.206	350.482	350.431
Prêts et créances sur la clientèle	1.916.135	1.919.814	1.690.640	1.700.104	1.678.708	1.684.780
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	132.368	132.368	110.235	110.235	114.325	114.325
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	893.350	893.350	1.740.918	1.740.918	829.861	829.861
Actifs financiers disponibles à la vente	1.195.166	1.195.166	1.431.390	1.431.390	2.101.471	2.101.471
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	80.726	83.454	115.306	120.123	125.701	132.402
Total	7.631.643	7.638.074	7.035.293	7.049.588	7.261.770	7.274.492
Passifs financiers						
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	158.234	158.234	134.719	134.719	142.401	142.401
Passifs financiers évalués au coût amorti	6.895.121	6.895.333	6.355.319	6.355.547	6.567.778	6.568.624
Dettes envers les établissements de crédits	164.487	164.486	117.086	117.085	156.596	156.595
Dettes envers la clientèle	6.730.634	6.730.847	6.238.233	6.238.462	6.408.182	6.409.029
Emprunts subordonnés		0	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre		0	0	0	3.000	3.000
Total	7.053.355	7.053.567	6.490.038	6.490.266	6.710.179	6.711.025

Concernant les instruments financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur dans les états financiers, les méthodes et hypothèses suivantes sont utilisées pour déterminer leur juste valeur :

- la valeur comptable des instruments financiers à court terme ou sans échéance fixe comme les comptes courants, correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur ;
- les autres prêts et emprunts sont réévalués sur la base du dernier prix observé ou par actualisation de leurs flux futurs sur base des courbes de taux d'intérêt de marché à la date de clôture.

Banque Degroof Petercam distingue une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux, en fonction de la source des données utilisée pour déterminer la juste valeur :

Niveau 1 – Prix de marché publiés :

cette catégorie comprend les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est établie directement par référence au prix coté sur un marché actif.

Niveau 2 – Technique de valorisation basée sur des données de marché observables :

cette catégorie inclut les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur base de techniques de valorisation dont les paramètres sont dérivés d'un marché actif ou sont observables. Ces techniques de valorisation sont celles couramment utilisées par les intervenants sur le marché.

Niveau 3 – Technique de valorisation basée sur des données de marché non observables :

sont repris dans cette catégorie les instruments financiers dont une part significative des paramètres utilisés pour la détermination de leur juste valeur ne sont pas des données observables de marché.

Banque Degroof Petercam comptabilise les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de clôture de la période au cours de laquelle le changement a eu lieu.

La classification des instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs a été revue globalement en 2015. En 2017 il n'y a pas de transferts significatifs.

Les justes valeurs des instruments financiers évalués à leur juste valeur (hors intérêts courus) ont été réparties de la manière suivante :

(en milliers EUR)				
31.12.2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Dérivés	10.589	107.051	0	117.640
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4.141	4.091	4.994	13.226
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	716.584	170.681	2.254	889.519
Actifs financiers disponibles à la vente	684.535	480.717	24.017	1.189.269
Total	1.415.849	762.540	31.265	2.209.654
Passifs financiers				
Dérivés	10.589	136.704	0	147.293
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	269	742	0	1.011
Total	10.858	137.446	0	148.304
(en milliers EUR)				
31.12.2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Dérivés	8.890	88.339	0	97.229
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6.628	2.461	677	9.766
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	1.480.178	251.100	3.214	1.734.492
Actifs financiers disponibles à la vente	999.498	391.505	32.464	1.423.467
Total	2.495.194	733.405	36.355	3.264.954
Passifs financiers				
Dérivés	7.724	115.369	0	123.093
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	110	0	0	110
Total	7.834	115.369	0	123.203
(en milliers EUR)				
31.12.2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Dérivés	14.442	81.400	0	95.842
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6.978	6.969	800	14.747
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	672.737	149.051	3.205	824.993
Actifs financiers disponibles à la vente	1.681.637	372.307	35.415	2.089.359
Total	2.375.794	609.727	39.420	3.024.941
Passifs financiers				
Dérivés	14.428	112.202	0	126.630
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3.921	0	0	3.921
Total	18.349	112.202	0	130.551

Annexes aux comptes consolidés

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs aux actifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3 :

	(en milliers EUR)		
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	Actifs financiers disponibles à la vente
Solde à la clôture au 30.09.2014	0	0	103.500
Gains ou pertes reconnus en résultats ¹			51.230
Gains ou pertes reconnus en fonds propres			(58.759)
Dépréciations			(1)
Acquisitions	800		13.698
Ventes			(87.782)
Émissions			457
Règlements			(194)
Transferts vers niveau 3		3.205	13.429
Transferts hors niveau 3			0
Modification du périmètre de consolidation			(163)
Autres			0
Solde à la clôture au 31.12.2015	800	3.205	35.415
Gains ou pertes reconnus en résultats ¹	(18)	9	247
Gains ou pertes reconnus en fonds propres			(606)
Dépréciations			(1.560)
Acquisitions	695		1.059
Ventes	(800)		(1.660)
Émissions			425
Règlements			(832)
Transferts vers niveau 3			0
Transferts hors niveau 3			0
Modification du périmètre de consolidation			0
Autres			(24)
Solde à la clôture au 31.12.2016	677	3.214	32.464
Gains ou pertes reconnus en résultats ¹	1	(799)	(240)
Gains ou pertes reconnus en fonds propres		(423)	(263)
Dépréciations			0
Acquisitions	4.993	2.464	4.612
Ventes	(677)		(480)
Émissions		262	300
Règlements		(2.464)	(8.410)
Transferts vers niveau 3			2.514
Transferts hors niveau 3			(5.281)
Modification du périmètre de consolidation			(1.235)
Autres			36
Solde à la clôture au 31.12.2017	4.994	2.254	24.017

Il n'y a pas de gains ni de pertes provenant des actifs de niveau 3 détenus au bilan de clôture qui ont été comptabilisés en résultat sur cette période.

Les instruments valorisés selon un modèle de niveau 3 sont principalement des actions et des obligations non cotées.

¹ Comptabilisés dans la rubrique 'Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction' (annexe 8.4).

Comptabilisés dans la rubrique 'Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats' (annexe 8.5).

Comptabilisés dans la rubrique 'Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats' (annexe 8.6).

La méthode généralement utilisée est la méthode des multiples boursiers de sociétés comparables cotées aux derniers résultats consolidés publiés. Les valeurs ainsi obtenues se voient ensuite appliquer une décote d'illiquidité.

Les valorisations sont réalisées par un département indépendant du front-office.

Une valorisation alternative, utilisant des hypothèses raisonnablement possibles mais globalement plus défavorables, aurait pour effet de faire varier la valeur du portefeuille de la manière suivante :

(en milliers EUR)

	Valeur	Valeur alternative	Impact résultats	Impact en fonds propres
31.12.2017				
Titres à revenu variable	26.444	19.877	0	(6.567)
Titres à revenu fixe	4.821	4.142	0	(679)
31.12.2016				
Titres à revenu variable	20.292	14.850	0	(5.442)
Titres à revenu fixe	16.063	14.916	0	(1.147)
31.12.2015				
Titres à revenu variable	22.288	15.709	0	(6.579)
Titres à revenu fixe	17.132	15.902	0	(1.230)

Les hypothèses alternatives raisonnablement possibles utilisées incluent, suivant les valeurs, l'usage d'une prime de risque plus élevée pour l'actualisation (pour les valeurs calculées sur base d'un discounted cashflow model), l'usage d'un calcul alternatif basé sur les multiples boursiers de sociétés comparables, ou l'usage d'une décote d'illiquidité plus importante.

Le tableau suivant reprend les justes valeurs des instruments financiers (hors intérêts courus) qui ne sont pas évalués à la juste valeur par catégorie de juste valeur :

(en milliers EUR)

31.12.2017	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	Total
Actifs financiers				
Trésorerie et avoirs auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	0	3.191.980	0	3.191.980
Prêts et créances sur les établissements de crédits	0	222.218	0	222.218
Prêts et créances sur la clientèle	0	1.810.412	103.287	1.913.699
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	82.020	0	0	82.020
Total	82.020	5.224.610	103.287	5.409.917
Passifs financiers				
Dettes envers les établissements de crédits	0	164.475	0	164.475
Dettes envers la clientèle	0	6.728.022	0	6.728.022
Total	0	6.892.497	0	6.892.497

(en milliers EUR)

31.12.2016	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	Total
Actifs financiers				
Trésorerie et avoirs auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	0	1.789.508	0	1.789.508
Prêts et créances sur les établissements de crédits	0	157.281	0	157.281
Prêts et créances sur la clientèle	0	1.611.867	83.571	1.695.438
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	103.215	15.175	0	118.390
Total	103.215	3.573.831	83.571	3.760.617
Passifs financiers				
Dettes envers les établissements de crédits	0	125.688	0	125.688
Dettes envers la clientèle	0	6.227.163	0	6.227.163
Total	0	6.352.851	0	6.352.851
Total	0	6.565.460	0	6.565.460

Annexes aux comptes consolidés

7.22 Transferts des actifs financiers

Les actifs financiers que le groupe Degroof Petercam a transférés mais qui n'ont pas été décomptabilisés conformément à l'IAS 39, sont essentiellement constitués de titres cédés temporairement dans le cadre d'opérations de cession-rétrocession ou de transactions de prêts de titres. La contrepartie à ces opérations a généralement la possibilité de réutiliser le collatéral reçu.

Le tableau ci-après donne un aperçu des actifs financiers transférés et des passifs qui y sont associés :

(en milliers EUR)

31.12.2017	Prêts de titres		Opérations de cession-rétrocession	
	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable
Valeur comptable des actifs financiers transférés	63.336	0	10.041	0
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	45.168	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	15.203	0	10.041	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2.965	0	0	0
Valeur comptable des passifs financiers associés				
Dettes envers les établissements de crédit	n/a	n/a	0	0
Transferts pour lesquels la garantie des passifs associés se limite aux actifs transférés				
Juste valeur des actifs transférés	n/a	n/a	0	0
Juste valeur des passifs associés	n/a	n/a	0	0
Position nette	n/a	n/a	0	0

(en milliers EUR)

31.12.2016	Prêts de titres		Opérations de cession-rétrocession	
	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable
Valeur comptable des actifs financiers transférés	74.516	0	0	0
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	64.454	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	10.062	0	0	0
Valeur comptable des passifs financiers associés				
Dettes envers les établissements de crédit	n/a	n/a	0	0
Transferts pour lesquels la garantie des passifs associés se limite aux actifs transférés				
Juste valeur des actifs transférés	n/a	n/a	0	0
Juste valeur des passifs associés	n/a	n/a	0	0
Position nette	n/a	n/a	0	0

31.12.2015	Prêts de titres		Opérations de cession-rétrocession	
	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable
Valeur comptable des actifs financiers transférés	592.338	0	0	0
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	122.615	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	423.365	0	0	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	46.358	0	0	0
Valeur comptable des passifs financiers associés				
Dettes envers les établissements de crédit	n/a	n/a	0	0
Transferts pour lesquels la garantie des passifs associés se limite aux actifs transférés				
Juste valeur des actifs transférés	n/a	n/a	0	0
Juste valeur des passifs associés	n/a	n/a	0	0
Position nette	n/a	n/a	0	0

7.23 Compensation des actifs et passifs financiers

Le tableau ci-après reprend les montants des actifs et passifs financiers avant et après compensation.

- Comme mentionné dans la colonne 'Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés compensés', aucun montant ne peut être compensé selon les critères définis dans l'IAS 32.
- La colonne 'Montants non compensés au bilan – Instruments financiers' reprend les montants d'instruments financiers qui font l'objet d'un accord de compensation globale exécutoire ne répondant pas aux critères définis dans l'IAS 32. Dans ce cas, la compensation ne peut s'appliquer qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de la contrepartie.
- Les instruments financiers reçus ou donnés en garantie (colonne 'Montants non compensés au bilan – Garanties sous forme d'espèces' et 'Montants non compensés au bilan – Garanties sous forme de titres') ne s'appliquent également qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de la contrepartie.

Annexes aux comptes consolidés

31.12.2017	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés compensés	Montants nets d'instruments financiers présentés au bilan
Actifs financiers			
Dérivés	119.063	0	119.063
Prise en pension, titres empruntés et accords similaires	99.973	0	99.973
Prise en pension	99.973	0	99.973
Total	219.036	0	219.036
Passifs financiers			
Dérivés	157.218	0	157.218
Mise en pension, titres prêtés et accords similaires	5.031	0	5.031
Mise en pension	5.031	0	5.031
Total	162.249	0	162.249

31.12.2016	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés compensés	Montants nets d'instruments financiers présentés au bilan
Actifs financiers			
Dérivés	100.436	0	100.436
Prise en pension, titres empruntés et accords similaires	0	0	0
Prise en pension	0	0	0
Total	100.436	0	100.436
Passifs financiers			
Dérivés	134.606	0	134.606
Mise en pension, titres prêtés et accords similaires	0	0	0
Mise en pension	0	0	0
Total	134.606	0	134.606

31.12.2015	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés compensés	Montants nets d'instruments financiers présentés au bilan
Actifs financiers			
Dérivés	99.465	0	99.465
Prise en pension, titres empruntés et accords similaires	313.498	0	313.498
Prise en pension	313.498	0	313.498
Total	412.963	0	412.963
Passifs financiers			
Dérivés	138.433	0	138.433
Mise en pension, titres prêtés et accords similaires	0	0	0
Mise en pension	0	0	0
Total	138.433	0	138.433

(en milliers EUR)

Montants non compensés au bilan

Instruments financiers	Garanties sous forme d'espèces	Garanties sous forme de titres	Montants nets
23.241	16.826	0	78.996
0	0	99.973	0
0	0	99.973	0
23.241	16.826	99.973	78.996
23.241	21.775	0	112.202
0	0	5.031	0
0	0	5.031	0
23.241	21.775	5.031	112.202

(en milliers EUR)

Montants non compensés au bilan

Instruments financiers	Garanties sous forme d'espèces	Garanties sous forme de titres	Montants nets
24.122	16.635	0	59.679
0	0	0	0
0	0	0	0
24.122	16.635	0	59.679
24.122	35.166	0	75.318
0	0	0	0
0	0	0	0
24.122	35.166	0	75.318

(en milliers EUR)

Montants non compensés au bilan

Instruments financiers	Garanties sous forme d'espèces	Garanties sous forme de titres	Montants nets
28.389	15.046	0	56.030
0	0	310.869	2.629
0	0	310.869	2.629
28.389	15.046	310.869	58.659
28.389	30.069	0	79.975
0	0	0	0
0	0	0	0
28.389	30.069	0	79.975

8 Annexes relatives au compte de résultats global consolidé

8.1 Produits et charges d'intérêts

Le détail des produits et charges d'intérêts par nature d'instruments financiers générant des résultats d'intérêts se présente comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Produits d'intérêts	53.748	51.385	65.614
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	125	299	498
<i>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats</i>	17.383	13.208	11.893
Produits d'intérêts sur actifs évalués à la juste valeur	17.508	13.507	12.391
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit</i>	679	622	1.450
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>	23.684	22.407	33.847
<i>Titres disponibles à la vente</i>	6.300	10.622	14.708
<i>Titres détenus jusqu'à l'échéance</i>	1.790	2.077	3.217
<i>Autres</i>	3.787	2.150	1
Produits d'intérêts sur actifs non évalués à la juste valeur	36.240	37.878	53.223
Charges d'intérêts	(11.996)	(6.051)	(9.501)
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	(55)	(142)	(17)
Charges d'intérêts sur passifs évalués à la juste valeur	(55)	(142)	(17)
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	(1.393)	(2.926)	(1.974)
<i>Dettes envers la clientèle</i>	(4.081)	(2.532)	(5.754)
<i>Dettes représentées par un titre</i>	0	0	(2)
<i>Dettes subordonnées</i>	0	0	(1.592)
<i>Autres</i>	(6.467)	(451)	(162)
Charges d'intérêts sur passifs non évalués à la juste valeur	(11.941)	(5.909)	(9.484)
Résultat net d'intérêts	41.752	45.334	56.113

8.2 Dividendes perçus

Les dividendes perçus par catégorie d'actifs financiers sont détaillés ci-après :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	531	191	53
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1.050	2.024	2.636
Titres disponibles à la vente	1.350	3.735	2.585
Total	2.931	5.950	5.274

8.3 Commissions perçues et versées

Les commissions perçues et payées se répartissent sur base des prestations suivantes :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Commissions perçues	526.522	468.954	469.775
Gestion d'actifs	326.661	303.180	281.577
Émissions et placements de titres	10.932	9.011	13.250
Prestations banque dépositaire	83.964	62.422	68.585
Autres services sur titres	58.977	56.328	68.601
Services sur espèces	9.746	11.785	14.686
Ingénierie financière	31.507	21.890	18.535
Dérivés	4.735	4.338	4.541
Commissions versées	(151.553)	(137.030)	(140.415)
Gestion d'actifs	(81.233)	(77.946)	(105.243)
Émissions et placements de titres	(79)	(572)	(331)
Prestations banques dépositaires	(40.686)	(32.289)	(5.370)
Autres services sur titres	(23.392)	(19.907)	(23.409)
Services sur espèces	(5.604)	(5.473)	(4.545)
Dérivés	(559)	(843)	(1.517)
Résultat net des commissions	374.969	331.924	329.360

8.4 Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains et pertes sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction par type d'instruments financiers :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Gains (pertes) réalisés et non réalisés sur instruments financiers autres que dérivés	15.879	17.039	23.495
Titres à revenu fixe	4.070	4.320	4.846
Titres à revenu variable	947	1.479	1.000
Activités de change	10.833	11.171	17.561
Autres	29	69	88
Gains (pertes) sur instruments financiers dérivés	6.187	6.327	(4.076)
Dérivés de change	9.734	9.821	6.587
Dérivés de taux d'intérêt	(4.212)	3.423	(8.997)
Dérivés sur actions	681	(6.904)	(2.173)
Dérivés – autres contrats	(16)	(13)	507
Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction	22.066	23.366	19.419

À l'exception des dérivés, tous les intérêts reçus et payés sur les instruments financiers sont comptabilisés dans les résultats d'intérêts. Par conséquent, les gains et pertes susmentionnés incluent la réévaluation à la juste valeur, y compris les intérêts courus, pour les dérivés et uniquement la variation de valeur de marché pour les autres instruments financiers.

8.5 Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains (pertes) réalisés et non réalisés sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats par type d'instruments financiers :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Titres à revenu fixe	(2.971)	(8.966)	(5.031)
Titres à revenu variable	109	7.422	1.835
Résultat net sur instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	(2.862)	(1.544)	(3.196)

Tous les intérêts reçus et payés sur les instruments financiers sont comptabilisés dans les résultats d'intérêts. Par conséquent, les gains et pertes susmentionnés incluent uniquement la variation de valeur de marché de ces instruments financiers.

8.6 Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains et pertes sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats par catégorie et par type d'instruments financiers :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Gains (pertes) sur actifs financiers disponibles à la vente	8.661	9.934	67.128
Titres à revenu fixe – emprunts publics	1.148	2.527	1.654
Titres à revenu fixe – autres emprunts	3.032	7.767	733
Titres à revenu variable	4.481	(360)	64.741
Résultat net sur vente de prêts et créances	(1)	19	39
Gains sur vente de prêts et créances	0	20	51
Pertes sur vente de prêts et créances	(1)	(1)	(12)
Gains (pertes) sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	37	456
Titres à revenu fixe – emprunts publics	0	37	(7)
Titres à revenu fixe – autres emprunts	0	0	463
Résultat net sur instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	8.660	9.990	67.623

Sont inclus dans les gains et pertes sur actifs disponibles à la vente précités, les montants transférés des capitaux propres suite à la décomptabilisation des instruments financiers.

8.7 Autres résultats opérationnels nets

Les autres résultats opérationnels se décomposent de la façon suivante :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Autres produits opérationnels	30.058	24.304	18.260
Revenus des locations	3.326	2.450	2.493
Plus-values réalisées sur vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	101	64	85
Plus-values réalisées sur vente de participations	387	2.106	0
Reprises de provisions	2.109	3.544	1.559
Prestations de services	7.284	7.853	4.941
Divers	16.851	8.287	9.182
Autres charges opérationnelles	(9.421)	(3.343)	(33.800)
Moins-values réalisées sur vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	(795)	(227)	(278)
Dotations aux provisions	(3.431)	(425)	(30.900)
Divers	(5.195)	(2.691)	(2.622)
Autres résultats opérationnels nets	20.637	20.961	(15.540)

Les postes 'Divers produits et charges opérationnels' comprennent les impacts de la modification des conditions contractuelles des avantages postérieurs à l'emploi issue de l'harmonisation de la politique de rémunération suite à la fusion. Ces impacts sont décrits au sein de l'annexe 10 'Avantages au personnel et autres rémunérations'.

8.8 Frais de personnel

Les frais de personnel sont composés des frais suivants :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Rémunérations et salaires	(152.931)	(140.953)	(148.526)
Sécurité sociale, assurance sociale et assurances extralégales	(26.132)	(25.593)	(25.578)
Charges liées aux retraites	(11.858)	(10.689)	(10.253)
Avantages du personnel basés sur des paiements en actions	1.106	(155)	(3.078)
Autres coûts	(4.301)	(2.894)	(3.644)
Frais de personnel	(194.116)	(180.284)	(191.079)

L'annexe 10 fournit une information détaillée relative aux avantages postérieurs à l'emploi ainsi qu'aux avantages basés sur des paiements en actions.

Le nombre des membres du personnel employé exprimés en 'Équivalent Temps Plein' est, par catégorie :

(en unités)

ETP en date du	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Personnel de direction	362	357	360
Employés	999	983	1.002
Ouvriers	10	12	13
Total	1.371	1.352	1.375

8.9 Frais généraux et administratifs

Le détail des frais généraux et administratifs se présente comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Marketing, publicité et relations publiques	(5.877)	(5.838)	(5.241)
Honoraires professionnels	(21.548)	(24.792)	(27.580)
Locations simples	(15.806)	(16.887)	(11.956)
Charges informatiques et de télécommunication	(44.568)	(48.882)	(27.249)
Réparation et entretien	(5.594)	(6.548)	(6.352)
Charges fiscales d'exploitation	(19.619)	(19.094)	(11.895)
Autres frais généraux et administratifs	(22.734)	(23.665)	(20.651)
Frais généraux et administratifs	(135.746)	(145.706)	(110.924)

Les frais de locations simples concernent principalement le matériel roulant et les immeubles. Les autres frais généraux et administratifs représentent essentiellement des frais de représentation et de voyage, des frais de fournitures et documentations, des frais de formation ainsi que des cotisations et assurances autres que celles liées au personnel.

La diminution du poste 'Honoraires professionnels' est due à des prestations exceptionnelles, principalement en 2015, liées à la fusion entre Banque Degroof et Petercam SA. Quant à l'augmentation des postes 'Charges informatiques et de télécommunication' et 'Charges fiscales d'exploitation', elles sont justifiées, principalement et respectivement, par des frais exceptionnels engendrés dans le cadre de l'intégration et de la transformation du groupe Degroof Petercam et par la nouvelle taxe belge sur les établissements de crédit.

8.10 Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

En date du 31 décembre 2017, les amortissements sur immobilisations corporelles sont de EUR 7,5 millions (au 31 décembre 2016 : EUR 6,8 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 6,2 millions) et les amortissements sur immobilisations incorporelles sont de EUR 14,4 millions (au 31 décembre 2016 : EUR 14,7 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 6,3 millions).

Un détail de ces amortissements par catégorie d'immobilisations corporelles et incorporelles est donné au sein des annexes 7.8 et 7.9.

8.11 Dépréciations nettes sur actifs

Les variations des dépréciations par catégorie d'actif se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Reprises de dépréciations	4.112	1.239	1.234
Prêts et créances	4.112	1.239	1.223
Actifs corporels	0	0	11
Dotations aux dépréciations	(11.814)	(8.706)	(22.821)
Prêts et créances	(5.039)	(4.992)	(12.592)
Actifs financiers disponibles à la vente	0	(1.560)	(8)
Actifs corporels	(1.149)	(1.086)	(14)
Actifs incorporels	(5.626)	(1.068)	(7.838)
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0	0	(2.369)
Dépréciations nettes sur actifs	(7.702)	(7.467)	(21.587)

Un détail des variations des dépréciations sur actifs corporels et incorporels est repris au sein des annexes 7.8 et 7.9, par catégorie d'immobilisations corporelles et incorporelles.

8.12 Charge d'impôts

La charge d'impôts nette s'explique par les éléments suivants :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Impôt sur le résultat de l'exercice	(22.688)	(22.202)	(14.276)
Impôt sur les bénéfices de l'exercice	(25.446)	(19.474)	(29.206)
Impôt différé	2.758	(2.728)	14.930
Autres charges d'impôts	805	(958)	(1.288)
Impôt sur les bénéfices des années précédentes	906	(855)	(1.172)
Autres éléments	(101)	(103)	(116)
Charge d'impôts nette	(21.883)	(23.160)	(15.564)

Le tableau ci-dessous reprend la justification de la différence entre le taux normal d'imposition en Belgique (33,99 %) et le taux d'imposition effectif de Banque Degroof Petercam :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<i>Bénéfice avant impôts</i>	108.345	81.045	123.186
<i>Résultat des sociétés mises en équivalence</i>	351	(63)	(266)
Base de l'impôt	108.696	80.982	122.920
Taux d'imposition applicable à la clôture	33,99 %	33,99 %	33,99 %
Impôt théorique sur le bénéfice	(36.946)	(27.526)	(41.781)
Effet des différences de taux d'imposition dans d'autres juridictions	(4.096)	2.411	3.223
Impact fiscal des dépenses non déductibles	(6.348)	(4.528)	(8.235)
Impact fiscal des revenus non imposables	25.421	9.418	34.668
Imputation des impôts étrangers et précomptes remboursables	0	3	0
Différences permanentes	(827)	(1.845)	(3.960)
Effet des autres éléments	(505)	(666)	492
Impôt différé actif non reconnu antérieurement	1.778	907	0
Impôt différé actif non comptabilisé (pertes fiscales récupérables)	(1.372)	(376)	1.317
Impôts sur le résultat de l'exercice	(22.895)	(22.202)	(14.276)
Taux effectif d'impôt moyen	21,06 %	27,42 %	11,61 %

L'impact fiscal des revenus non imposables comprend principalement des plus-values sur actions et des dividendes non taxables.

Annexes aux comptes consolidés

8.13 Autres éléments du résultat global

Le détail des composantes des autres éléments du résultat global se présente comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Effet des réestimations sur régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	1.012	(2.754)	10.993
Montant brut	1.544	(4.074)	13.640
Impôts directement imputés aux réserves	(532)	1.320	(2.647)
Total des autres éléments du résultat global qui ne pourront être reclassés ultérieurement en bénéfice net	1.012	(2.754)	10.993
Écarts de conversion	(3.247)	(1.526)	1.963
Montant brut	(3.247)	(1.526)	1.963
Réserves de réévaluation – Actifs financiers disponibles à la vente	4.002	2.740	(68.993)
Titres à revenu fixe	(835)	515	(3.529)
Ajustement à la juste valeur avant impôts	1.792	10.588	(3.699)
Transfert de la réserve au résultat, avant impôts	(3.647)	(9.760)	(1.649)
<i>Pertes (gains) nets sur cessions</i>	<i>(4.180)</i>	<i>(10.294)</i>	<i>(2.387)</i>
<i>Proratisation de la réserve pour réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente à la suite de leur reclassification</i>	<i>533</i>	<i>534</i>	<i>738</i>
Impôts directement imputés aux réserves	1.020	(313)	1.819
Titres à revenu variable	4.837	2.225	(65.464)
Ajustement à la juste valeur avant impôts	11.244	2.150	(3.854)
Transfert de la réserve au résultat, avant impôts	(4.481)	360	(64.741)
<i>Dépréciations</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Pertes (gains) nets sur cessions</i>	<i>(4.481)</i>	<i>360</i>	<i>(64.741)</i>
Impôts directement imputés aux réserves	(1.926)	(285)	3.131
Total des autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement en bénéfice net	755	1.214	(67.030)
Total des autres éléments du résultat global	1.767	(1.540)	(56.037)

9 Droits et engagements

9.1 Actifs en dépôt à découvert

Les actifs en dépôt à découvert sont essentiellement des valeurs mobilières confiées en dépôt par la clientèle que le droit de libre disposition du titulaire soit ou non limité et que ces actifs soient ou non sous contrat de gestion avec Banque Degroof Petercam. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Les dépôts à découvert de la Banque pour les exercices se clôturant au 31 décembre 2017, 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 s'élevaient respectivement à EUR 80,9 milliards, EUR 74,0 milliards et EUR 69,8 milliards.

9.2 Droits et engagements de crédit

Banque Degroof Petercam a l'engagement de répondre aux lignes de crédit accordées à la clientèle dont le montant non utilisé au 31 décembre 2017 est de EUR 306,2 millions (au 31 décembre 2016 : EUR 338,3 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 230,2 millions).

9.3 Garanties données et reçues

Banque Degroof Petercam a donné en garantie, pour son propre compte et pour compte de sa clientèle, des instruments financiers pour la somme de EUR 179,1 millions en date du 31 décembre 2017 (au 31 décembre 2016 : EUR 180,7 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 137,7 millions).

Banque Degroof Petercam a reçu en garantie de sa clientèle des actifs pour la somme de EUR 4.798,9 millions en date du 31 décembre 2017 (au 31 décembre 2016 : EUR 4.349,2 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 4.376,5 millions). En l'absence de défaillance du propriétaire des garanties, celles-ci ne sont généralement pas utilisables par la Banque à l'exception de celles obtenues dans le cadre d'opérations de cession-rétrocession qui se montent à EUR 0,0 million au 31 décembre 2017 (au 31 décembre 2016 : EUR 0,0 million ; au 31 décembre 2015 : EUR 313,5 millions). Parmi ces garanties obtenues utilisables, aucune n'a été donnée en garantie suite à des opérations de cession-rétrocession au 31 décembre 2017 (garanties obtenues redonnées en garantie au 31 décembre 2016 : aucune ; au 31 décembre 2015 : aucune).

10 Avantages au personnel et autres rémunérations

10.1 Autres avantages à long terme

L'application des législations nationales en matière de politique de rémunération demande de différer, sur une période supérieure à douze mois, le paiement des primes d'intéressement attribuées à certains membres du personnel.

L'évolution de cette provision se décompose comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Solde à l'ouverture	5.434	3.725	1.386
Dotations aux provisions	2.173	3.194	2.340
Utilisations de provisions	(2.704)	(1.486)	(815)
Reprises de provisions non utilisées	(215)	0	0
Autres	(87)	1	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	814
Solde à la clôture	4.601	5.434	3.725

10.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi sont composés de régimes de retraite et d'une prise en charge partielle des primes d'assurance soins de santé qui est encore octroyée après le départ à la retraite de certains collaborateurs. Les bénéficiaires de cet avantage sont les collaborateurs qui sont actuellement retraités ou qui le seront avant le 1^{er} mai 2022 ainsi que leur conjoint.

Au sein des régimes de retraite, il existe des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. Les régimes à prestations définies sont composés d'un régime à prestations définies et d'un régime à cotisations définies avec un rendement garanti conformément aux obligations nationales. Le régime à prestations définies est fermé depuis le mois de décembre 2004.

Pour les régimes à cotisations définies, la charge de cet exercice est de EUR 2,4 millions (au 31 décembre 2016 : EUR 2 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 1,8 million). Pour les autres régimes, le tableau ci-dessous reprend le détail des obligations du groupe Degroof Petercam et des principales hypothèses actuarielles retenues :

	Régimes de retraite		
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Valeur actuelle des obligations financées	124.463	115.135	105.390
Valeur des actifs des régimes	95.820	87.168	81.372
A. Passifs (actifs) nets des avantages postérieurs à l'emploi	28.643	27.967	24.018
B. Variation des obligations			
Solde à l'ouverture	115.135	105.390	59.420
Coût des services	10.372	6.778	8.762
Charges d'intérêts	1.313	1.657	1.916
Prestations payées dans l'année	(1.052)	(4.015)	(4.647)
Charges administratives et taxes	(1.034)	(876)	(1.082)
Augmentation (diminution) due aux regroupements d'entreprise, cessions, transferts	44	5	44.566
Impact de change	(1.245)	135	0
Réévaluations :			
a. Écarts actuariels issus des hypothèses démographiques	0	510	(1.986)
b. Écarts actuariels issus des hypothèses financières	384	5.824	(564)
c. Écarts actuariels issus d'autres hypothèses	546	(273)	(995)
Solde à la clôture	124.463	115.135	105.390

(en milliers EUR)

Autres avantages		
31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
4.810	14.243	12.930
0	0	0
4.810	14.243	12.930
14.243	12.930	16.976
(8.096)	867	1.532
298	373	423
(87)	(93)	(114)
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
(393)	1.369	(4.269)
(1.155)	(1.203)	(1.618)
4.810	14.243	12.930

Annexes aux comptes consolidés

	Régimes de retraite		
	31.12.2017	31.12.2016	30.09.2015
C. Variation de la valeur des actifs des régimes			
Solde à l'ouverture	87.168	81.372	38.006
Revenus d'intérêts	1.057	1.356	1.332
Cotisations des employeurs	7.414	6.928	8.096
Cotisations des employés	161	163	145
Prestations payées dans l'année	(1.052)	(4.015)	(4.647)
Charges administratives et taxes	(1.034)	(876)	(1.082)
Augmentation (diminution) due aux regroupements d'entreprise, cessions, transferts	44	5	37.018
Impact de change	(832)	91	0
Rendement des actifs (autres que les revenus d'intérêts)	2.894	2.144	2.504
Solde à la clôture	95.820	87.168	81.372
D. Composition des coûts			
Coût des services			
a. Coûts des services actuels	8.528	6.778	8.762
b. Coûts des services passés	1.845	0	0
Charges (Revenus) nets d'intérêts	256	301	584
Cotisations des employés	(161)	(163)	(145)
Charges administratives et taxes	7	8	0
Charges nettes comptabilisés dans le P&L	10.475	6.924	9.201
Réévaluations :			
a. Écarts actuariels issus des hypothèses démographiques	0	510	(1.986)
b. Écarts actuariels issus des hypothèses financières	384	5.824	(564)
c. Écarts actuariels issus d'autres hypothèses	538	(273)	(995)
d. Rendement des actifs (autres que les revenus d'intérêts)	(2.894)	(2.152)	(2.504)
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(1.972)	3.909	(6.049)
E. Réconciliation des passifs (actifs) nets des avantages postérieurs à l'emploi			
Solde à l'ouverture	27.967	24.018	21.414
Charges nettes comptabilisées dans le P&L	10.475	6.924	9.201
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(1.972)	3.909	(6.049)
Cotisations des employeurs	(7.414)	(6.928)	(8.096)
Impact de change	(413)	44	0
Augmentation (diminution) due aux regroupements d'entreprises, cessions, transferts	0	0	7.548
Solde à la clôture	28.643	27.967	24.018
F.1 Principales hypothèses actuarielles pour la détermination des obligations			
Taux d'actualisation	1,10 %	1,30 %	1,80 %
Augmentation future des salaires	2,75 %	2,75 %	2,50 %
Taux d'inflation	1,75 %	1,75 %	1,50 %
Table de mortalité	MR/FR-5	MR/FR-5	MR/FR-5
F.2 Principales hypothèses actuarielles pour la détermination des coûts nets			
Taux d'actualisation	1,30 %	1,80 %	2,00 %
Augmentation future des salaires	2,75 %	2,50 %	3,00 %
Taux d'inflation	1,75 %	1,50 %	2,00 %
Table de mortalité	MR/FR-5	MR/FR-5	MR/FR-5
G. Actifs des régimes			
Trésorerie	4.152	5.156	4.844
Actions	22.509	23.269	22.218
Obligations	28.185	20.702	19.284
Immobiliers	6.256	7.548	7.298
Actifs détenus par une compagnie d'assurance	33.298	30.493	27.728
Autres	1.420	0	0

(en milliers EUR)

Autres avantages		
31.12.2017	31.12.2016	30.09.2015
0	0	0
0	0	0
87	93	114
0	0	0
(87)	(93)	(114)
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
451	867	1.532
(8.547)	0	0
298	373	423
0	0	0
0	0	0
(7.798)	1.240	1.955
0	0	0
(393)	1.369	(4.269)
(1.155)	(1.203)	(1.618)
0	0	0
(1.548)	166	(5.887)
14.243	12.930	16.976
(7.798)	1.240	1.955
(1.548)	166	(5.887)
(87)	(93)	(114)
0	0	0
0	0	0
4.810	14.243	12.930
2,05 %	2,10 %	2,90 %
n/a	n/a	n/a
4,70 %	4,70 %	5,15 %
MR/FR-5	MR/FR-5	MR/FR-5
2,10 %	2,90 %	2,00 %
n/a	n/a	n/a
4,70 %	5,15 %	5,25 %
MR/FR-5	MR/FR-5	MR/FR-5
n/a	n/a	n/a
n/a	n/a	n/a
n/a	n/a	n/a
n/a	n/a	n/a
n/a	n/a	n/a
n/a	n/a	n/a

(en milliers EUR)

Régimes de retraite

H. Analyse de sensibilité sur l'obligation au titre de prestations définies en date de clôture		
Variation du taux d'actualisation	(0,25%)	0,25 %
Montant de l'obligation liée aux régimes de retraites	127.980	121.067
Montant de l'obligation liée aux autres avantages	5.030	4.604
Variation du taux d'inflation	(0,25 %)	0,25 %
Montant de l'obligation liée aux régimes de retraites	122.503	126.453
Variation du taux d'augmentation des coûts de soins de santé	(0,25 %)	0,25 %
Montant de l'obligation liée aux autres avantages	4.614	5.017
I. Flux de trésorerie prévus pour l'exercice prochain		
Cotisations des employeurs		
Cotisations liées aux régimes de retraites	7.999	
Cotisations liées aux autres avantages	98	
Échéances des prestations à payer		
à moins d'un an	4.469	
d'un an à deux ans	3.063	
de deux ans à trois ans	4.457	
de trois ans à quatre ans	2.909	
de quatre ans à cinq ans	5.100	
de cinq ans à dix ans	29.419	

Dans la continuité de la fusion entre Banque Degroof et la société Petercam, l'harmonisation de la politique de rémunération a engendré, en 2017, une modification du plan médical et du plan de pension à cotisations définies pour les collaborateurs de ex-Banque Degroof.

Au niveau du plan médical, ce dernier ne couvre plus les collaborateurs lorsqu'ils prennent leur pension. Toutefois une mesure transitoire de cinq ans est d'application dans le sens où les personnes pensionnées actuellement et celles qui le seront avant le 1^{er} mai 2022 ainsi que leur conjoint resteront couverts jusqu'à leur décès moyennant une faible contribution financière. Quant au plan de pension à cotisations définies, la cotisation payée par l'employeur a été augmentée de 2 %.

10.3 Paiements en actions

La Banque a émis plusieurs plans d'options sur actions au cours de ces dernières années au bénéfice de ses membres du comité de direction et de ses cadres supérieurs dans le but de les fidéliser et de faire coïncider leurs intérêts à ceux de la Banque. Ces plans sont établis conformément aux dispositions légales nationales. Les plans d'options émis comprennent des plans qui seront réglés en trésorerie et des plans qui seront réglés en actions. Dans les deux cas, il est généralement défini une période d'acquisition des droits de deux à quatre ans.

Les plans d'options sur actions qui seront réglés par livraison des actions le sont sur actions existantes et exerçables, après la période d'acquisition des droits, de manière annuelle.

Au 31 décembre 2017, tous les plans d'options qui seront réglés par livraison de titres ont une échéance dans le courant de l'année 2018.

Les mouvements des options sur actions relatifs à ces plans se présentent comme suit :

(en unités ; en EUR)

	31.12.2017		31.12.2016		30.09.2015	
	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré
Solde à l'ouverture	254.379	138,51	272.138	138,10	356.028	165,82
Options attribuées	0	0	0	0	32.430	138,10
Options abandonnées	(7.531)	143,33	(1.335)	137,39	(925)	163,83
Options exercées	(1)	146,68	(16.424)	131,69	(20.245)	148,92
Options échues	(61.949)	146,68	0	0	(95.150)	192,30
Solde à la clôture	184.898	135,58	254.379	138,51	272.138	138,10
dont exerçables	184.898	135,58	254.379	138,51	182.017	141,01

Suite aux plans précités et conformément à l'IFRS 2, la Banque n'a plus comptabilisé en frais de personnel, de charge vu que toutes les périodes d'acquisition des droits sont arrivés à terme (au 31 décembre 2016 : EUR 0,1 million ; au 31 décembre 2015 : EUR 0,6 million). Tant que ces options ne sont pas exercées, la comptabilisation de la charge n'a pas d'impact sur les fonds propres, car ceux-ci sont augmentés d'un montant identique. Lors de l'exercice des options, les fonds propres seront majorés d'un montant égal au nombre d'options exercées multiplié par le prix d'exercice.

En plus des plans susmentionnés, trois plans d'options sur actions réglés par le paiement de trésorerie sont en cours en date du 31 décembre 2017. La juste valeur de ces options est calculée annuellement après avoir déterminé la valeur du sous-jacent aux options.

Le premier plan a été émis en 2013 sur une filiale (Industrie Invest) dont l'activité consiste à détenir des titres Banque Degroof Petercam et Degroof Equity (titre issu de la scission du titre Banque Degroof avant la fusion avec la société Petercam) et est financé par des fonds propres et de l'endettement. Le nombre d'options attribuées au 15 mai 2013 était de 79.870 dont 74.660 options sont encore en cours en date du 31 décembre 2017. Ces options ont une échéance finale en date du 30 avril 2021 et un prix d'exercice de EUR 45. Ce plan a généré, cet exercice, un résultat positif de EUR 0,9 million. Ce plan est évalué avec un modèle spécifique basé sur des simulations du type Least Square Monte-Carlo afin de prendre en considération la possibilité d'exercice anticipé. Les données principales de ce modèle sont : une courbe des taux euro, le prix au comptant de l'action Banque Degroof Petercam (EUR 132,34) et Degroof Equity (EUR 12,99), les dividendes totaux attendus (EUR 5,5) et la volatilité implicite (18,93 % correspondant à la volatilité implicite à la monnaie de l'Eurostoxx 50 jusqu'au dernier exercice possible).

Le deuxième plan a été également émis en 2013 sur une filiale (Bank Degroof Petercam Spain) et est uniquement destiné aux dirigeants de cette société. Le nombre d'options attribuées au 25 septembre 2013 est de 583.000, dont 291.500 sont encore en cours en date du 31 décembre 2017. Ces options ont une échéance finale en date du 30 décembre 2019 et un prix d'exercice de EUR 6,17. Ce plan a généré, cet exercice, un résultat négatif de EUR 0,3 million. Ce plan est évalué avec un modèle spécifique basé sur des simulations du type Least Square Monte-Carlo afin de prendre en considération la possibilité d'exercice anticipé. Les données principales de ce modèle sont : une courbe des taux euro, le prix au comptant de l'action Bank Degroof Petercam Spain (EUR 8,31), les dividendes attendus (EUR 0) et la volatilité implicite (12,42 % correspondant à la volatilité implicite à la monnaie de l'Eurostoxx 50 jusqu'au premier exercice possible).

Le troisième plan a été émis en 2014 sur une filiale (Industrie Invest II) dont l'activité consiste à détenir des titres de Banque Degroof Petercam et Degroof Equity (titre issu de la scission du titre Banque Degroof avant la fusion avec la société Petercam) et est uniquement financé par des fonds propres. Le nombre d'options attribuées au 1^{er} août 2014 était de 54.055 dont 48.585 options sont encore en cours en date du 31 décembre 2017. Ces options ont une échéance finale en date du 30 avril 2019 et un prix d'exercice de EUR 160,84. Ce plan a généré, cet exercice, un résultat positif de EUR 0,5 million. Ce plan est évalué avec un modèle spécifique basé sur des simulations du type Least Square Monte-Carlo afin de prendre en considération la possibilité d'exercice anticipé. Les données principales de ce modèle sont : une courbe des taux euro, le prix au comptant des actions Banque Degroof Petercam (EUR 132,34) et Degroof Equity (EUR 12,99), les dividendes totaux attendus (EUR 5,5) et la volatilité implicite (17,69 % correspondant à la volatilité implicite à la monnaie de l'Eurostoxx 50 jusqu'au dernier exercice possible).

11 Parties liées

Les parties liées à Banque Degroof Petercam sont les entreprises associées, les coentreprises, les fonds de pension, les membres du conseil d'administration et les dirigeants effectifs de Banque Degroof Petercam ainsi que les membres proches de la famille des personnes précitées ou toute société contrôlée ou influencée notablement par une des personnes susmentionnées.

Les tableaux ci-après résument, par nature, les transactions de ces trois dernières années qui ont été réalisées avec les parties liées du groupe :

(en milliers EUR)

31.12.2017	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Bilan					
Avances en comptes courants	1.290	20.194	0	0	21.484
Prêts à terme	10.599	0	0	336	10.935
Prêts hypothécaires	0	0	0	0	0
Titres de placement	0	0	0	3.204	3.204
Autres actifs	0	0	0	0	0
Total des actifs	11.889	20.194	0	3.540	35.623
Dépôts	71.741	63	5.821	1.495	79.120
Autres dettes	5	0	0	2	7
Autres passifs	0	0	0	28.661	28.661
Total des passifs	71.746	63	5.821	30.158	107.788
Garanties données par le groupe	800	0	0	3.147	3.947
Garanties reçues par le groupe	34.673	0	0	0	34.673
Engagements	651	0	0	0	651
Montant notionnel des dérivés	469	0	0	0	469

(en milliers EUR)

31.12.2017	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Compte de résultats					
Charges financières	30	0	2	0	32
Pertes sur instruments dérivés	0	0	0	0	0
Honoraires et commissions	0	0	0	0	0
Frais de personnel	0	0	0	7.130	7.130
Autres	0	0	0	739	739
Total des charges	30	0	2	7.869	7.901
Produits d'intérêts	207	518	1	0	726
Produits sur instruments dérivés	0	0	0	0	0
Honoraires et commissions	448	66	13	18	545
Dividendes	0	0	0	34	34
Autres	0	8	0	151	159
Total des produits	655	592	14	203	1.464

(en milliers EUR)

31.12.2016	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Bilan					
Avances en comptes courants	3.178	1.642	0	822	5.642
Prêts à terme	7.081	25	27.373	409	34.888
Prêts hypothécaires	0	11.678	0	0	11.678
Titres de placement	0	0	0	2.986	2.986
Autres actifs	0	0	0	0	0
Total des actifs	10.259	13.345	27.373	4.217	55.194
Dépôts	41.037	126	18.019	5.014	64.196
Autres dettes	0	0	0	0	0
Autres passifs	26	0	0	27.991	28.017
Total des passifs	41.063	126	18.019	33.005	92.213
Garanties données par le groupe	800	0	0	2.874	3.674
Garanties reçues par le groupe	30.899	0	31.710	0	62.609
Engagements	847	0	0	0	847
Montant notionnel des dérivés	942	0	0	0	942

(en milliers EUR)

31.12.2016	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Compte de résultats					
Charges financières	111	2	93	63	269
Pertes sur instruments dérivés	10	0	0	0	10
Honoraires et commissions	0	730	0	0	730
Frais de personnel	0	0	0	3.491	3.491
Autres	0	0	0	1.819	1.819
Total des charges	121	732	93	5.373	6.319
Produits d'intérêts	173	238	639	99	1.149
Produits sur instruments dérivés	76	0	2	0	78
Honoraires et commissions	734	110	137	26	1.007
Achats ou ventes de biens, d'immobiliers et d'autres actifs	0	0	0	195	195
Autres	0	109	0	158	267
Total des produits	983	457	778	478	2.696

Annexes aux comptes consolidés

(en milliers EUR)

31.12.2015	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Bilan					
Avances en comptes courants	4.473	4.584	7	12.230	21.294
Prêts à terme	6.535	26	61.825	432	68.818
Prêts hypothécaires	0	12.514	0	0	12.514
Titres de placement	0	0	0	1.058	1.058
Autres actifs	41	0	0	0	41
Total des actifs	11.049	17.124	61.832	13.720	103.725
Dépôts	59.067	26.640	19.427	14.044	119.178
Autres dettes	0	0	0	0	0
Autres passifs	0	476	0	24.036	24.512
Total des passifs	59.067	27.116	19.427	38.080	143.690
Garanties données par le groupe	0	0	8.000	2.399	10.399
Garanties reçues par le groupe	25.721	0	190.123	0	215.844
Engagements	520	0	50	0	570
Montant notionnel des dérivés	951	0	0	0	951

(en unités)

Options sur actions					
Attribuées	1.056	0	4.688	0	5.744

(en milliers EUR)

31.12.2015	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Compte de résultats					
Charges financières	72	3	54	94	223
Pertes sur instruments dérivés	11	0	0	0	11
Honoraires et commissions	1	1.904	0	0	1.905
Frais de personnel	0	0	0	5.890	5.890
Autres	0	369	0	160	529
Total des charges	84	2.276	54	6.144	8.558
Produits d'intérêts	233	356	1.674	127	2.390
Produits sur instruments dérivés	50	0	9	0	59
Honoraires et commissions	926	263	74	0	1.263
Achats ou ventes de biens, d'immobiliers et d'autres actifs	0	0	0	104	104
Autres	1	0	1	0	2
Total des produits	1.210	619	1.758	231	3.818

Toutes les transactions avec les parties liées reprises dans les tableaux ci-dessus ont été effectuées aux conditions normales de marché.

Les coûts liés à la rémunération versée aux dirigeants effectifs y compris les tantièmes versés aux membres du conseil d'administration ainsi que les coûts concernant l'attribution d'options à ces mêmes personnes se présentent par catégorie d'avantages octroyés au personnel définie au sein des normes IAS 19 et IFRS 2 :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Avantages à court terme	7.241	8.008	10.583
Avantages postérieurs à l'emploi	532	550	418
Autres avantages à long terme	1.297	714	1.151
Indemnités de fin de contrat de travail	800	0	1.567
Paiements en actions	(126)	33	307
Total	9.744	9.305	14.026

12 Événements postérieurs à la clôture

Le conseil d'administration du 26 avril 2018 a décidé de proposer à l'assemblée générale de distribuer un dividende brut de EUR 6 par action pour un montant total hors groupe de EUR 63.085,980 et a autorisé la publication des états financiers.

Émoluments du commissaire

(en milliers EUR)

31.12.2017

Émoluments du commissaire dans le cadre de l'exercice de son mandat	261
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire	36
Autres missions d'attestation	16
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	20
Émoluments des personnes avec lesquelles le commissaire est lié pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe	584
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié	325
Autres missions d'attestation	206
Missions de conseils fiscaux	37
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	82

Rapport du commissaire

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société
Banque Degroof Petercam SA sur les comptes consolidés pour
l'exercice clos le 31 décembre 2017

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Banque Degroof Petercam SA (la « Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales, réglementaires et normatives. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 24 mai 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Malgré nos recherches, nous n'avons pas été en mesure de déterminer la date exacte de notre première nomination. Toutefois, nous pouvons confirmer que nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de Banque Degroof Petercam SA durant au moins 30 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2017, ainsi que l'état consolidé du résultat global, le tableau consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à 8.255.355 (000) EUR et l'état consolidé du résultat global se solde par un bénéfice de l'exercice de 86.462 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Test de dépréciation sur les écarts d'acquisitions

Nous référons à la note 9 section 7 des comptes consolidés.

Description

Au 31 décembre 2017, le bilan consolidé du Groupe inclut des écarts d'acquisition pour 275.881 (000) EUR, représentant quatre unités génératrices de trésorerie ('UGT').

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation annuel conformément à IAS 36. La valeur recouvrable d'une UGT est déterminée par la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. La juste valeur diminuée des coûts de vente est déterminée sur base de l'application d'un multiple de référence au résultat net courant ou aux capitaux en gestion.

La détermination des réductions de valeur, si d'application, à comptabiliser requière du Groupe d'exprimer du jugement et de prendre des hypothèses clés, en particulier par rapport à la détermination des multiples des références pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, et aux prévisions et à l'actualisation des flux de trésorerie futurs pour déterminer la valeur d'utilité.

Nos procédures d'audit

Assistés de nos spécialistes en évaluation, nous avons effectué les procédures d'audit suivantes :

- Nous avons évalué le caractère approprié de l'identification des UGT par les préposés de la Société,
- Nous avons évalué le caractère raisonnable des multiples de références utilisés dans la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de vente en effectuant une analyse de régression,
- Nous avons évalué le procédé appliqué pour la préparation du plan stratégique, y compris le contrôle de l'exactitude mathématique des flux de trésorerie projetés repris dans le plan stratégique utilisés pour la détermination de la valeur d'utilité,
- Nous avons évalué la capacité historique des préposés de la Société à prévoir les flux de trésorerie et remis en question le caractère raisonnable des prévisions actuelles en comparant les hypothèses clés et les paramètres (en particulier le taux d'actualisation, le taux de croissance prévu et le taux d'inflation) aux résultats historiques, aux prévisions économiques et sectorielles et au planning de données interne,
- Nous avons corroboré les hypothèses basées sur des données de marché à des données externes,
- Nous avons remis en question le caractère approprié de l'analyse de sensibilité effectué par les préposés de la Société en effectuant une analyse de sensibilité plus poussée, principalement axée sur les changements de flux de trésorerie opérationnel et des multiples de référence,
- Nous avons testé l'exactitude mathématique du modèle de flux de trésorerie,
- Nous avons évalué le caractère approprié de l'information présentée à la note 9 section 7 des comptes consolidés.

Provision pour litiges et plaintes

Nous référons à la note 17 section 7 des comptes consolidés.

Description

Au 31 décembre 2017, le bilan consolidé du Groupe inclut une provision pour litiges et plaintes pour 14.508 (000) EUR.

Par la nature de ces activités le Groupe est impliqué dans un nombre limité de litiges juridiques. Compte tenu de l'incertitude inhérente à chaque procédure judiciaire, l'estimation des risques est inévitablement incertaine. Les préposés de la Société reconnaissent une provision pour litiges et plaintes sur base de leur prévision de la probabilité que le règlement de chaque procédure juridique aboutisse par une sortie de ressources et en tenant compte d'éléments tel que la couverture d'assurance du Groupe. La prévision de la probabilité d'un règlement favorable comprend un niveau important de subjectivité et de jugement par les préposés de la Société.

Nos procédures d'audit

- Nous avons évalué le procédé appliqué par les préposés de la Société pour prévoir la probabilité d'un règlement favorable des litiges et plaintes, ainsi que le caractère approprié de cette évaluation,
- Nous avons évalué la capacité historique des préposés de la Société à prévoir la probabilité d'un règlement favorable des litiges et plaintes de manière exacte et avons remis en question le caractère raisonnable de la prévision actuelle,
- Nous avons réconcilié l'évaluation des litiges et plaintes par les préposés de la Société à de la correspondance pertinente ainsi qu'au registre des plaintes,
- Nous avons consulté le dernier rapport légal émis par le conseiller juridique interne de la Société, y compris l'analyse de la motivation des conclusions formulées,
- Nous avons consulté et analyse la correspondance des avocats externes en réponse à nos demandes de confirmation sur le statut des procédures juridiques et avons évalué l'impact de cette évidence sur la nature appropriée des provisions pour litiges et plaintes,
- Nous avons examiné les arrangements contractuels en rapport à la couverture d'assurance.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies

dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevée lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

RAPPORT SUR LES AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES, RÉGLEMENTAIRES ET NORMATIVES

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés, de la déclaration non financière annexée à celui-ci.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, la déclaration non financière annexée à celui-ci, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 119 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés.

L'information non financière requise par l'article 119 §2 du Code des sociétés est reprise dans un rapport distinct du rapport de gestion sur les comptes consolidés. Ce rapport sur les informations non financières contient les informations requises par l'article 119 §2 du Code des sociétés et concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice. Pour l'établissement de cette information non financière, la Société s'est basée sur KPIs for Environmental, Social & Governance Issues ('KPI for ESG'), Principles for Responsible Investment ('PRI') et Sustainable Development Goals ('SDG'). Nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie dans tous ses aspects significatifs conformément au KPIs for ESG, PRI et SDG mentionné dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés. En outre, nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur des éléments individuels repris dans cette information non financière.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans les annexes des comptes consolidés.

Autre mention

Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Berchem, le 7 mai 2018
KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire représentée par

Erik Clinck
Réviseur d'Entreprises